

## Projet d'aide à l'entretien des Prairies et Pâturages Secs (PPS) de Suisse 2024

Rapport scientifique



Pour	A Rocha Suisse, Rue du village 6, CH-1435 Essert-Pittet
Rédigé par	Chiara Busolini stagiaire pour A Rocha Suisse sous la supervision de Quentin Kohler et Gabriela Joray biologistes chargés de projets pour A Rocha
Régions d'interventions	Canton de Vaud (Bonvillars, Corcelles-près-Concise, Bière, Essertines-sur-Rolle, Corsier-sur-Vevey et Ollon St Triphon)
Correspondance	A Rocha Suisse, Rue du village 6, CH-1435 Essert-Pittet <a href="mailto:gabriela.joray@arocha.org">gabriela.joray@arocha.org</a>

## Liste des sigles et abréviations

<b>ARCH</b>	<b>A Rocha Suisse</b>
<b>INFO FAUNA - CSCF</b>	<b>C</b> entre <b>S</b> uisse de <b>C</b> artographie de la <b>F</b> aune
<b>LR</b>	<b>L</b> iste <b>R</b> ouge
<b>LP-CH</b>	<b>L</b> iste des espèces <b>P</b> rioritaires en <b>S</b> uisse
<b>IR</b>	Espèce d' <b>I</b> ntérêt <b>R</b> égional
<b>PPS</b>	<b>P</b> rairies et <b>p</b> âturages <b>s</b> ecs de Suisse
<b>PRI</b>	Espèce <b>p</b> rincipalement lié aux PPS
<b>EXC</b>	Espèce <b>e</b> xclusivement lié aux PPS

Simplification des noms attribués aux parcelles inventoriées en 2024

**Bonv1** – Bonvillars 1

**Bonv2** – Bonvillars 2

**CpC** – Corcelles-près-Concise

**Arb1** – Arboretum 1

**Arb2** – Arboretum 2

**EsR** – Essertines-sur-Rolle

**CsV** – Corsier-sur-Vevey

**Oll** – Ollon St Triphon

[Photo de couverture](#)

Vanessa atalanta, Le Vulcain, Ollon St Triphon (VD), 17 mai 2024

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2. BUTS</b>	<b>4</b>
<b>3. MÉTHODES</b>	<b>4</b>
3.1 INVENTAIRE DES LÉPIDOPTÈRES DIURNES	4
3.2 INVENTAIRE DES ORTHOPTÈRES	5
3.3 RELEVÉS DE LA VÉGÉTATION	5
3.4 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	6
3.5 ZONES D'ÉCHANTILLONNAGE	6
<b>4. RÉSULTATS GÉNÉRAUX</b>	<b>7</b>
4.1 LÉPIDOPTÈRES	7
4.2 ORTHOPTÈRES	8
4.3 RELEVÉS FLORE	8
<b>5. RÉSULTATS PAR PARCELLE</b>	<b>9</b>
5.1 – BONVILLARS, CHASSAGNE (VD)	9
5.2 – LES PRISES, CONCISE (VD)	11
5.3 – ARBORETUM, BIERE (VD)	12
5.4 – LES COTES, ESSERTINES-SUR-ROLLE (VD)	15
5.5 – MOILLE SAULAZ, CORSIER-SUR-VEVEY (VD)	17
5.6 – LA PONTIE, OLLON ST TRIPHON (VD)	18
<b>6. DISCUSSION</b>	<b>19</b>
6.1 – ASPECTS GÉNÉRAUX À PRENDRE EN CONSIDÉRATION	19
6.2 – BONVILLARS, CHASSAGNE (VD)	21
6.3 – LES PRISES, CONCISE (VD)	23
6.4 – ARBORETUM, BIERE (VD)	25
6.5 – LES COTES, ESSERTINES-SUR-ROLLE (VD)	27
6.6 – MOILLE SAULAZ, CORSIER-SUR-VEVEY (VD)	29
6.7 – LA PONTIE, OLLON ST TRIPHON (VD)	31
6.8 – VUE D'ENSEMBLE : PROPORTION D'ESPÈCES ET INDIVIDUS PAR PARCELLE	33
<b>7. CONCLUSION</b>	<b>35</b>
<b>8. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>37</b>
<b>9. ANNEXES</b>	<b>39</b>
ANNEXE 1 : CARTE DES TRANSECTS ET DÉTAIL PARCELLES	39
ANNEXE 2 : TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES ESPÈCES DE LÉPIDOPTÈRES ET ORTHOPTÈRES	42

## 1. Introduction

Ce rapport présente les résultats du travail d'inventaires faunistiques réalisé en 2024 par Chiara Busolini, dans le cadre du projet « *Aide à l'entretien des prairies et pâturages secs (PPS) de Suisse* » mené par A Rocha Suisse (ARCH).

## 2. Buts

- Inventorier la biodiversité (rhopalocères et zygènes, orthoptères) sur huit parcelles du canton de Vaud (Bonvillars, Corcelles-près-Concise, Bière, Essertines-sur-Rolle, Corsier-sur-Vevey et Ollon St Triphon)
- Identifier la présence d'espèces cibles nationales et sur Liste rouge.
- Évaluer l'adéquation des méthodes de gestion avec les objectifs de conservation.
- Formuler, si nécessaire, des propositions de gestion.

## 3. Méthodes

Dans le cadre du projet « *Aide à l'entretien des prairies et pâturages secs* » (PPS) entrepris par A Rocha Suisse (ARCH) depuis 2013, un inventaire des lépidoptères diurnes (rhopalocères et zygènes) et orthoptères a été effectué sur huit parcelles selon une méthodologie basée sur le suivi de transects (faune). Les plantes déterminées durant la saison et leur évolution ont également été reportées dans un rapport séparé, rédigé par Kim Müller.

### 3.1 Inventaire des lépidoptères diurnes

Les inventaires sont effectués selon la méthodologie suivante :

Un transect est préalablement défini sur chaque (sous-)objet en tenant compte de la végétation dominante et de son homogénéité. La longueur du transect varie en fonction de la surface de la parcelle (de 200-250m pour un objet d'1ha environ, jusqu'à 3km pour un objet plus étendu).

L'observateur parcourt le transect d'un pas régulier à une vitesse de 2km/h environ. Tous les lépidoptères diurnes rencontrés dans une bande de 5m de part et d'autre de l'observateur sont recensés. Les individus provenant de l'arrière de l'observateur ne sont pas comptabilisés afin d'éviter le risque de recomptage. Dans le cas où une capture est nécessaire pour l'identification de l'espèce, l'observateur peut quitter le transect mais doit ensuite le reprendre à l'endroit où il l'a quitté.

Les abondances des espèces sont estimées. Les heures de début et fin de l'inventaire sont notées ainsi que les éventuels temps de pause.

Si un obstacle (rocher, buisson, ...) entrave le suivi du transect, il doit être contourné au plus près et mentionné.

Au terme du transect, une part de recherche active est menée. Cette dernière dure entre 15-30 min selon la taille de la parcelle et cible les structures annexes telles que buissons et lisières. Chaque nouvelle espèce observée est géo-localisée et la structure sur laquelle elle a été trouvée décrite.

Le nombre de passages est fixé à 5 d'après les fenêtres suivantes proposées par le CSCF : 15 mai – 30 mai ; 5 juin – 20 juin ; 25 juin – 10 juillet ; 15 juillet – 30 juillet et 5 août – 20 août.

Remarques : ces fenêtres ont été fixées selon des niveaux thermiques définis par Schreiber (1977). D'après cette base, le premier passage sur certaines parcelles aurait dû être effectué du 25 avril – 10 mai. Il a néanmoins été décidé de supprimer ce passage car l'effort d'échantillonnage est déjà suffisant. Dans le cas où la météo ne permettrait pas le passage dans les fenêtres d'échantillonnage, celles-ci sont repoussées jusqu'au retour de conditions acceptables.

## 3.2 Inventaire des Orthoptères

La méthode est similaire à celle décrite précédemment pour les lépidoptères.

Les mêmes transects sont utilisés et parcourus. Les espèces sont déterminées à vue et par leur chant dans une bande de 5m de part et d'autre de l'observateur. Le nombre de passage a été fixé à deux, d'après les fenêtres suivantes proposées par le CSCF : 16 juillet – 5 août ; 20 août – 9 septembre. En outre, si les conditions météorologiques le permettent, il peut être intéressant de faire un passage dans la seconde moitié du mois de septembre.

## 3.3 Relevés de la végétation

Des relevés de la végétation ont été effectués sur 5 parcelles (Ollon/St-Triphon, Corcelles-près-Concise, La Lécherette, La Sarraz et Bonvillars) par Kim Müller et font l'objet d'un rapport spécifique.

### 3.4 Informations complémentaires

Certaines informations sur les conditions de l'habitat peuvent être utiles dans l'analyse des résultats et permettent une meilleure compréhension des besoins des populations en place.

Voici une liste non exhaustive des paramètres utiles (inspirée en partie de Pellet et al. 2013) :

- ❖ Utilisation et mesure de gestion
- ❖ Pourcentage d'embroussaillage, évaluation visuelle
- ❖ Exposition (ensoleillement, vent)
- ❖ Indice abondance-dominance selon Braun-Blanquet
- ❖ Structures annexes (buissons, lisières, dalle apparente, etc.)

### 3.5 Zones d'échantillonnage

Huit parcelles ont été échantillonnées dans le canton de Vaud durant la période d'inventaire de l'année 2024 (*Tableau 1*).

Lieu-dit	Nom Parcelle	Commune, Canton	No. Objet, Sous-Objet PPS	Altitude [m]	Coordonnées
<b>Bonvillars1</b>	Bonv1	Bonvillars, VD	6313, 109.146	629	2'541'427/1'188'566
<b>Bonvillars2</b>	Bonv2	Bonvillars, VD	6313, 109.118	646	2'541'628/1'188'763
<b>Les Prises</b>	CpC	Corcelles-près-Concise, VD	-	594	2'544'019/ 1'190'092
<b>Arboretum1</b>	Arb1	Bière, Bois Guyot VD	6591	595	2'516'940 / 1'152'630
<b>Arboretum2</b>	Arb2	Bière, Bois Guyot VD	6476	609	2'517'370 / 1'152'590
<b>Les Côtes</b>	EsR	Essertines-sur-Rolle, VD	6427 VD1130510	713	2'513'582/1'148'001
<b>Moille Saulaz</b>	CsV	Corsier-sur-Vevey, VD	VD3160046	651	2'557'444 / 1'150'129
<b>La Pontie</b>	Oll	Ollon, St Triphon, VD	6242 VD1090006	443	2'564'366 / 1'125'688

Tableau 1 : Détail des 8 parcelles inventoriées en 2024.

## 4. Résultats généraux

Les résultats sont, pour commencer, présentés de manière générale puis suivis d'une analyse plus approfondie. Pour chaque secteur, une carte du transect effectué lors de l'inventaire est présentée en *Annexe 1*. La liste complète des espèces de lépidoptères diurnes (rhopalocères et zygènes) et d'orthoptères recensés dans chaque parcelle est présentée en *Annexe 2*. Deux tableaux synthétiques, un pour les lépidoptères et l'autre pour les orthoptères, des espèces menacées selon les Listes Rouges (Monnerat et al. 2007 ; Wermeille et al. 2014) et les espèces cibles nationales (OFEV 2019) sont résumées ci-dessous (*Tableau 2* et *3*). Pour simplification, les agrégats d'espèces ont été comptés comme espèces dans les résultats.

### 4.1 Lépidoptères

Sur les huit parcelles, un total de 44 espèces de papillons de jour a été recensé en 2024, dont 9 espèces sont inscrites sur la Liste Rouge (« LR 2014 ») et 3 sont des espèces prioritaires au niveau national « LP-CH » (*Tableau 2*).

Tableau 2 : Récapitulatif des lépidoptères recensés sur 8 parcelles en 2024 qui sont soit sur LR et/ou de priorité nationale (4 = faible).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Priorité CH	Arb1	Arb2	Bonv1	Bonv2	CpC	CsV	EsR	Oll
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des sanguisorbes	NT							X		
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette	NT		X	X	X	X		X	X	
<i>Brintesia circe</i>	Silène	NT		X	X	X	X	X			X
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale	NT				X	X				
<i>Melitaea cinxia</i>	Melitée du plantain	VU	4							X	
<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée des scabieuses	VU	4						X		
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	NT									X
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	NT									X
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la coronille	VU	4						X		

Dans la parcelle Essertines-sur-Rolle (EsR) un maximum de 26 espèces a été recensé, suivi directement par Corsier-sur-Vevey (CsV) et Arboretum1 (Arb1) chacune comptant 25 espèces. Par contre Bonvillars2 (Bonv2) et Ollon St-Triphon (Oll) ont eu le minimum d'espèces identifié, avec respectivement 15 et 17 espèces.

En relation du nombre d'espèces figurant sur la liste rouge et aussi d'importance régionale, Corsier-sur-Vevey se classe en premier, avec 6 espèces remarquables (4 sur LR). En revanche, à Corcelles-près-Concise (CpC) on a trouvé seulement 1 espèce, ce qui lui confère la valeur la plus basse.

## 4.2 Orthoptères

Sur les huit parcelles, un total de 29 espèces d'orthoptères a été recensé en 2024, dont 11 espèces sont inscrites sur la Liste Rouge 2007 et 6 sont également sur la liste des espèces prioritaires de Suisse (*Tableau 3*).

Dans l'ensemble deux passages ont été réalisés sur chaque parcelle en 2024.

Tableau 3 : Récapitulatif des espèces d'orthoptères recensées sur 8 parcelles en 2024 qui sont soit sur LR et/ou de priorité nationale (4 = faible).

Espèce	Nom commun	LR 2007	Priorité CH	Arb1	Arb2	Bonv1	Bonv2	CpC	CsV	EsR	Oll
<i>Calliptamus italicus</i>	Criquet italien	VU	4			X	X				
<i>Chorthippus mollis mollis</i>	Criquet des jachères	NT				X	X				
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des bromes	VU	4	X						X	
<i>Oedipoda caerulea</i>	Oedipode turquoise	NT				X	X	X			X
<i>Oedipoda germanica</i>	Oedipode rouge	VU	4			X					
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	NT		X	X				X		X
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	VU	4							X	
<i>Metrioptera bicolor</i>	Decticelle bicolore	VU	4		X	X	X				
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	VU	4	X	X	X	X		X	X	X
<i>Platycleis albopunctata alb.</i>	Decticelle chagrinée	NT		X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	NT		X	X	X	X	X	X	X	X

Cette fois-ci, deux parcelles Bonvillars1 (Bonv1) et Corsier-sur-Vevey (CsV) ont un maximum de 18 espèces recensées, suivi directement par Bonvillars2 (Bonv2) comptant 16 espèces. Par contre Arboretum2 (Arb2) a eu le minimum d'espèces identifié, avec respectivement 12 espèces.

En relation du nombre d'espèces figurant sur la liste rouge et aussi d'importance régionale, Bonvillars1 (Bonv1) se classe en premier, avec 8 espèces importantes. En revanche, à Corcelles-près-Concise (CpC) on a trouvé seulement 3 espèces, ce qui lui confère la valeur la plus basse.

## 4.3 Relevés flore

Concernant les relevés de flore, il est possible de trouver plus d'informations exactes figurant les détails dans un rapport spécifique.

## 5. Résultats par parcelle

### 5.1 – Bonvillars, Chassagne (VD)



Figure 1: Photo du paysage et milieu représentatif dans la parcelle de Bonvillars 1 Chassagne (Canton Vaud, 26.05.2024).

La parcelle de Bonvillars1 (Figure 1) est un pâturage boisé extensif situé sur les hauteurs de la commune de Bonvillars (La Chassagne). Cette zone est classée à l'inventaire fédéral des PPS (objet 6313, 109.146). Proche de cette aire sur le versant Ouest et Nord on a différentes prairies de fauche. Bonv1 est composée par différents milieux : pelouses sèches, buissons, ronciers, anciens arbres et plusieurs zones avec dalles nues. La gestion de ce territoire est

arrangée avec une fauche à mi-juin (ce qui ne s'est pas réalisé cette année) et une pâture tardive pendant le mois de septembre.

Au total, 23 espèces de lépidoptères ont été recensées à Bonv1 dont 3 sur LR : *Coenonympha arcania* - Céphale (NT), *Brintesia circe* - Silène (NT) et *Boloria dia* - Petite Violette (NT). Ces deux derniers sont aussi d'intérêt régional avec *Brenthis daphne* - Nacré de la ronce (LC) (Tableau 4).

Tableau 4 : Récapitulatif des lépidoptères recensés en 2024 à Bonvillars1 qui sont soit sur LR, de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Nord VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Priorité CH	IR_Nord VD
<i>Boloria dia</i>	Petite violette	NT	-	1
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce	LC	-	1
<i>Brintesia circe</i>	Silène	NT	-	1
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale	NT	-	-

En tout 18 espèces d'orthoptères ont été recensées, dont 8 sont sur LR : *Calliptamus italicus* - Criquet italien (VU), *Chorthippus mollis mollis* - Criquet des jachères (NT), *Metrioptera bicolor* - Decticelle bicolore (VU), *Oedipoda caerulescens* - Oedipode turquoise (NT), *Oedipoda germanica* - Oedipode rouge (VU), *Phaneroptera falcata* - Phanéroptère commun (VU), *Platycleis albopunctata albopunctata* - Decticelle chagrinée (NT) et *Ruspolia nitidula* - Conocéphale gracieux (NT).

Quatre espèces sont de priorité nationale et 3 espèces sont d'intérêt régional (Tableau 5)

Tableau 5 : Récapitulatif des orthoptères recensés en 2024 à Bonvillars1 qui sont soit sur LR, de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Nord VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	Priorité CH	IR_Nord VD
<i>Calliptamus italicus</i>	Criquet italien	VU	4	-
<i>Chorthippus mollis mollis</i>	Criquet des jachères	NT	-	-
<i>Metrioptera bicolor</i>	Decticelle bicolore	VU	4	-
<i>Oedipoda caerulescens</i>	Oedipode turquoise	NT	-	x
<i>Oedipoda germanica</i>	Oedipode rouge	VU	4	-
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéoptère commun	VU	4	x
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	NT	-	x
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	NT	-	-

La parcelle de Bonvillars2 (Figure 2) est classée à l'inventaire fédéral des PPS (objet 6313, 109.118). Différemment de Bonv1, celui-ci est un terrain de friche pas exploité. Aucune fauche ni pâture sont pratiqués sur cette aire. Non seulement ce lieu est un peu plus exposé au soleil avec de nombreuses dalles rocheuses, mais il possède aussi de multiples ronciers et buissons (ce qui rend le déplacement et l'accessibilité compliqués).



Figure 2: Photo du paysage et milieu représentatif dans la parcelle de Bonvillars 2 Chassagne (Canton Vaud, 26.05.2024).

À sa proximité, au Sud-Est, on trouve une prairie source de fleurs pendant juin-juillet.

Au total, 15 espèces de lépidoptères ont été recensées à Bonv2 dont 3 sur LR : *Coenonympha arcania* - Céphale (NT), *Boloria dia* - Petite violette (NT) et *Brintesia circe* - Silène (NT). Ces deux derniers sont aussi d'intérêt régional (Tableau 6).

Tableau 6 : Récapitulatif des lépidoptères recensés en 2024 à Bonvillars2 qui sont soit sur LR, de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Nord VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Priorité CH	IR_Nord VD
<i>Boloria dia</i>	Petite violette	NT	-	1
<i>Brintesia circe</i>	Silène	NT	-	1
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale	NT	-	-

En tout 16 espèces d'orthoptères ont été recensées, dont 7 sont sur LR : *Calliptamus italicus* - Criquet italien (VU), *Chorthippus mollis mollis* - Criquet des jachères (NT), *Metrioptera bicolor* - Decticelle bicolore (VU), *Oedipoda caerulescens* - Oedipode turquoise (NT), *Phaneroptera falcata* - Phanéroptère commun (VU), *Platycleis albopunctata albopunctata* - Decticelle chagrinée (NT) et *Ruspolia nitidula* - Conocéphale gracieux (NT)

Les espèces qui sont de priorité nationale et régionale sont au nombre de 5 (3 et 3) (Tableau 7).

Tableau 7 : Récapitulatif des orthoptères recensés en 2024 à Bonvillars2 qui sont soit sur LR, de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Nord VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	Priorité CH	IR_Nord VD
<i>Calliptamus italicus</i>	Criquet italien	VU	4	-
<i>Chorthippus mollis mollis</i>	Criquet des jachères	NT	-	-
<i>Metrioptera bicolor</i>	Decticelle bicolore	VU	4	-
<i>Oedipoda caerulescens</i>	Oedipode turquoise	NT	-	x
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	VU	4	x
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	NT	-	x
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	NT	-	-

Concernant les relevés de flore, il est possible de trouver plus d'informations figurant les détails dans un rapport spécifique.

## 5.2 – Les Prises, Concise (VD)



Figure 3: Photo du paysage et milieu représentatif dans la parcelle de Prises, Concise (Canton Vaud, 06.06.2024).

La parcelle Les Prises (Figure 3) borde la commune de Corcelles-près-Concise et est la seule parcelle inventoriée à ne pas être classifiée dans l'inventaire fédéral. La partie plus au Nord est délimitée par une forêt et est qualifiée comme prairie extensive tandis que la partie plus en bas est classée comme artificielle et elle a été fauchée en mi-juin. Au début de juillet aussi la partie au Nord-Est a été fauchée. Seulement une petite zone collinaire subsiste avec un versant pas exploité en été, qui

est un précieux et important abri pour beaucoup espèces d'insectes et de plantes. En proximité de ce foyer on trouve une maison (avec un jardin et un potager) et une route.

Au total, 21 espèces de lépidoptères ont été recensées à Corcelles-près-Concise dont 1 sur LR : *Brintesia circe* - Silène (NT) aussi d'intérêt régional (*Tableau 8*).

*Tableau 8 : Récapitulatif des lépidoptères recensés en 2024 à Corcelles-près-Concise qui sont soit sur LR, de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Nord VD).*

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Priorité CH	IR_Nord VD
<i>Brintesia circe</i>	Silène	NT	-	1

En tout 13 espèces d'orthoptères ont été recensées, dont 3 sont sur LR : *Ruspolia nitidula* - Conocéphale gracieux (NT), *Oedipoda caerulescens* - Oedipode turquoise (NT) et *Platypleis albopunctata albopunctata* - Decticelle chagrinée (NT).

Ces deux derniers sont aussi d'intérêt régional (*Tableau 9*).

*Tableau 9 : Récapitulatif des orthoptères recensés en 2024 à Concise qui sont soit sur LR, de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Nord VD).*

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	Priorité CH	IR_Nord VD
<i>Oedipoda caerulescens</i>	Oedipode turquoise	NT	-	x
<i>Platypleis albopunctata albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	NT	-	x
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	NT	-	-

Concernant les relevés de flore, il est possible de trouver plus d'informations figurant les détails dans un rapport spécifique.

### 5.3 – Arboretum, Bière (VD)



*Figure 4: Photo du paysage et milieu représentatif dans la parcelle Arboretum1, Bière, Bois Guyot (Canton Vaud, 28.05.2024).*

La parcelle Arboretum1 (*Figure 4*) est l'une des deux parcelles comprises dans le Vallon de l'Aubonne localisée dans l'Arboretum. Ce territoire est inscrit dans l'inventaire fédéral des PPS (objet 6591) et correspond à une prairie sèche de fauche extensive visant à la conservation d'orchidées. Aux alentours de la zone on peut observer des forêts et des bosquets notamment dans la partie Nord, Nord-Ouest et Sud-Ouest. Au Sud, en proximité de

la bordure, on trouve une route (peu parcourue par les véhicules) et un petit bâtiment avec des tables à pique-nique. Au-dessous, il y a un large étang et une

rivière qui coule à côté des deux parcelles Arb1 et Arb2. De ce fait, de nombreuses libellules survolent les deux prairies.

Vers la fin du mois de juillet une fauche annuelle tardive complète a été réalisée sur l'ensemble de la parcelle, ne laissant que les bordures avec des herbes hautes et des fleurs.

Au total, 25 espèces de lépidoptères ont été recensées sur la parcelle Arb1, dont 2 sur LR: *Boloria dia* - Petite violette (NT) et *Brintesia circe* - Silène (NT). Ces deux derniers sont aussi d'intérêt régional avec *Brenthis daphne* - Nacré de la ronce (LC) (Tableau 10).

Tableau 10 : Récapitulatif des lépidoptères recensés en 2024 à Arboretum1 qui sont sur LR. Aucun n'est de priorité nationale.

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Priorité CH	IR_Ouest VD
<i>Boloria dia</i>	Petite violette	NT	-	1
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce	LC	-	1
<i>Brintesia circe</i>	Silène	NT	-	1

En tout 13 espèces d'orthoptères ont été recensées, dont 5 espèces sur LR : *Euchorthippus declivus* - Criquet des bromes (VU), *Omocestus rufipes* - Criquet noir-ébène (NT), *Phaneroptera falcata* - Phanéroptère commun (VU), *Platypleis albopunctata albopunctata* - Decticelle chagrinée (NT) et *Ruspolia nitidula* - Conocéphale gracieux (NT). Les espèces qui sont de priorité nationale et régionale sont au nombre 4 (2 et 4) (Tableau 11).

Tableau 11 : Récapitulatif des orthoptères recensés en 2024 à Arb1 qui sont sur LR, de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Ouest VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	Priorité CH	IR_Ouest VD
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des bromes	VU	4	x
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des roseaux	LC	-	x
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	NT	-	-
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	VU	4	x
<i>Platypleis albopunctata albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	NT	-	x
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	NT	-	-

La parcelle Arboretum2 (Figure 5) est la deuxième zone examinée dans le Vallon de l'Aubonne. Elle figure à l'inventaire fédéral (objet 6476) et se présente comme une prairie de fauches pluriannuelles. Contrairement à Arb1, Arb2 est composée par trois distinctes aires interconnectées. La partie inférieure Sud est caractérisée par une prairie fleurie à plat, alors que la partie médiane est déterminée par une prairie à graminées avec une pente raide. Au sommet Nord on distingue un verger moyennes-tiges avec plusieurs arbres répartis sur la surface qui a été fauchée en avril. Contrairement à la partie supérieure, les deux autres parties ont été fauchées vers la fin du mois de juillet.



Figure 5: Photo du paysage et milieu représentatif dans la parcelle Arboretum2, Bière, Bois Guyot (Canton Vaud, 28.05.2024).

Au total, 18 espèces de lépidoptères ont été recensées sur la parcelle Arb2, dont 2 sur LR: *Boloria dia* - Petite violette (NT) et *Brintesia circe* - Silène (NT), aussi d'intérêt régional. En plus on a identifié *Brenthis daphne* - Nacré de la ronce (LC) également d'intérêt régional (Tableau 12).

Tableau 12 : Récapitulatif des lépidoptères recensés en 2024 à Arb2 qui sont sur LR. Aucun n'est de priorité nationale.

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Priorité CH	IR_Ouest VD
<i>Boloria dia</i>	Petite violette	NT	-	1
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce	LC	-	1
<i>Brintesia circe</i>	Silène	NT	-	1

En tout 12 espèces d'orthoptères ont été recensées, dont 5 espèces sur LR: *Metrioptera bicolor* - Decticelle bicolore (VU), *Omocestus rufipes* - Criquet noir-ébène (NT), *Phaneroptera falcata* - Phanéroptère commun (VU), *Platycleis albopunctata albopunctata* - Decticelle chagrinée (NT) et *Ruspolia nitidula* - Conocéphale gracieux (NT). Les espèces qui sont de priorité nationale sont au nombre de 2 et 4 espèces d'intérêt régional (Tableau 13).

Tableau 13 : Récapitulatif des orthoptères recensés en 2024 à Arb2 qui sont sur LR, de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Ouest VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	Priorité CH	IR_Ouest VD
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des roseaux	LC	-	x
<i>Metrioptera bicolor</i>	Decticelle bicolore	VU	4	x
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	NT	-	-
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	VU	4	x
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	NT	-	x
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	NT	-	-

Aucun inventaire floristique Braun-Blanquet n'a été réalisé sur les deux parcelles en 2024. Néanmoins, lors des inventaires d'insectes (3ème fenêtre juin-juillet) outre la zone principalement couverte par les graminées, plusieurs plantes à fleurs typiques et fréquentes ont été déterminées à vue sur les deux parcelles : *Knautia arvensis*, *Lotus corniculatus*, *Achillea millefolium*, *Jacobea vulgaris*, *Centaurea jacea*, *Hypericum perforatum* et *Erigeron annuus*. Contrairement à Arb1, où différents types d'orchidées (*Dactyloriza maculata*, *Orchys apifera* et *Ophrys fuciflora*) ont été observées, Arb2 présente d'autres espèces végétales telles que *Plantago media*, *Agrimonia eupatoria* et *Securigera varia*, dont les fleurs accueillent divers pollinisateurs tels que des bourdons, des abeilles et des coléoptères.

Visuellement, la végétation des deux parcelles est très semblable, ce qui est attribuable à leur proximité et à leur similaire exposition au soleil. La différence réside dans l'agrégation : sur Arb1, les plantes forment des îlots denses qui rendent le passage difficile, tandis que sur Arb2, les individus sont isolés et répartis assez uniformément sur la parcelle.

#### 5.4 – Les Côtes, Essertines-sur-Rolle (VD)



Figure 6: Photo du paysage et milieu représentatif dans la parcelle Les Côtes Essertines-sur-Rolle (Canton Vaud, 28.05.2024).

La parcelle Les Côtes (Figure 6) est une petite prairie sèche inscrite à l'inventaire fédéral (6427, VD1130510) et gérée par le WWF-Vaud. Puisque la zone est la plus élevée (713m), elle reçoit davantage du rayonnement solaire et du vent soutenu. Différentes espèces d'arbres, arbustes, ronciers et chardons / orties (atteignant une taille d'environ 2m en juillet) sont répandues sur toute l'aire. À ses abords, on trouve

d'autres prairies PPS et pâturages bovins. Au Sud-Est un ruisseau coule proche de la marge de la zone qui, en situation de pluie prolongée, va former une petite flaque d'eau temporaire.

En 2021, une maintenance rigoureuse a été réalisée, ce qui a mené à une réouverture de l'aire centrale et en bordure au Nord. Afin de gérer l'ensemble des différentes catégories de structures végétales, des moutons pâturent en avril en effectuant un contrôle sur les graminées, puis en juin pour environ 2 semaines un

petit troupeau de *Caprinae* (chèvres, moutons) et deux lamas y pâturent en visant les arbustes et les ronciers.

Au total, 26 espèces de lépidoptères ont été recensées sur la parcelle EsR, dont 2 sur LR : *Boloria dia* - Petite violette (NT) et *Melitaea cinxia* - Mélitée du plantain (VU). Cette dernière non seulement est d'intérêt régional mais aussi de priorité nationale Suisse. On a identifié aussi *Aricia agestis* - Collier de corail (LC) et *Melitaea celadussa* - Mélitée de Fruhstorfer (LC) d'intérêt régional (*Tableau 14*).

Tableau 14 : Récapitulatif des lépidoptères recensés en 2024 à Essertines-sur-Rolle qui sont sur LR de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Ouest VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Priorité CH	IR_Ouest VD
<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail	LC	-	1
<i>Boloria dia</i>	Petite violette	NT	-	1
<i>Melitaea celadussa</i>	Mélitée de Fruhstorfer	LC	-	1
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du plantain	VU	4	1

En tout 14 espèces d'orthoptères ont été recensées, dont 5 espèces sur LR : *Conocephalus fuscus* - Conocéphale bigarré (VU), *Euchorthippus declivus* - Criquet des bromes (VU), *Phaneroptera falcata* - Phanéroptère commun (VU), *Platycleis albopunctata albopunctata* - Decticelle chagrinée (NT) et *Ruspolia nitidula* - Conocéphale gracieux (NT). Les espèces qui sont de priorité nationale sont au nombre de 3 et 4 espèces d'intérêt régional (*Tableau 15*).

Tableau 15 : Récapitulatif des orthoptères recensés en 2024 à EsR qui sont sur LR de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Ouest VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	Priorité CH	IR_Ouest VD
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	VU	4	x
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des bromes	VU	4	x
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	VU	4	x
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	NT	-	x
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	NT	-	-

Concernant les relevés de flore, c'est ordinairement le WWF qui s'occupe du suivi floristique de cette parcelle.

## 5.5 – Moille Saulaz, Corsier-sur-Vevey (VD)

La parcelle Moille Saulaz (Figure 7) est un pâturage avec une pente raide classifié à l'inventaire fédéral (objet VD3160046). Elle est formée par une grande variété de milieux : prairies, vieux arbres (en bordure mais aussi à l'intérieur), buissons, ronciers et un ruisseau. Une habitation est installée à la façade Sud-Ouest et à son côté se trouve un autre pacage.



Figure 7: Photo du paysage et milieu représentatif dans la parcelle Moille Saulaz Corsier-sur-Vevey (Canton Vaud, 19.05.2024).

Un troupeau de génisses est déplacé environ chaque mois sur une aire différente (il se trouvait sur la parcelle CsV en avril, mi-fin août, septembre). Malheureusement, à cause de la densité très intense des ronciers dans la partie Est de la parcelle, le transect a dû être modifié.

Au total, 25 espèces de lépidoptères ont été recensées sur la parcelle CsV, dont 4 sur LR: *Boloria dia* - Petite Violette (NT), *Melitaea parthenoides* - Mélitée des scabieuses (VU), *Spialia sertorius* - Hespérie des sanguisorbes (NT) et *Zygaena ephialtes* - Zygène de la coronille (VU). On a identifié aussi *Brenthis daphne* - Nacré de la ronce (LC) et *Melitaea celadussa* - Mélitée de Fruhstorfer (LC) d'intérêt régional (Tableau 16).

Tableau 16 : Récapitulatif des lépidoptères recensés en 2024 à Corsier-sur-Vevey qui sont sur LR de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Est VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Priorité CH	IR_Est VD
<i>Boloria dia</i>	Petite violette	NT	-	1
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce	LC	-	1
<i>Melitaea celadussa</i>	Mélitée de Fruhstorfer	LC	-	1
<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée des scabieuses	VU	4	1
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des sanguisorbes	NT	-	-
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la coronille	VU	4	-

En tout 18 espèces d'orthoptères ont été recensées, dont 4 espèces sur LR : *Omocestus rufipes* - Criquet noir-ébène (NT), *Phaneroptera falcata* - Phanéroptère commun (VU), *Platycleis albopunctata albopunctata* - Decticelle chagrinée (NT) et *Ruspolia nitidula* - Conocéphale gracieux (NT). 1 espèce est de priorité nationale et 3 espèces sont d'intérêt régional (Tableau 17).

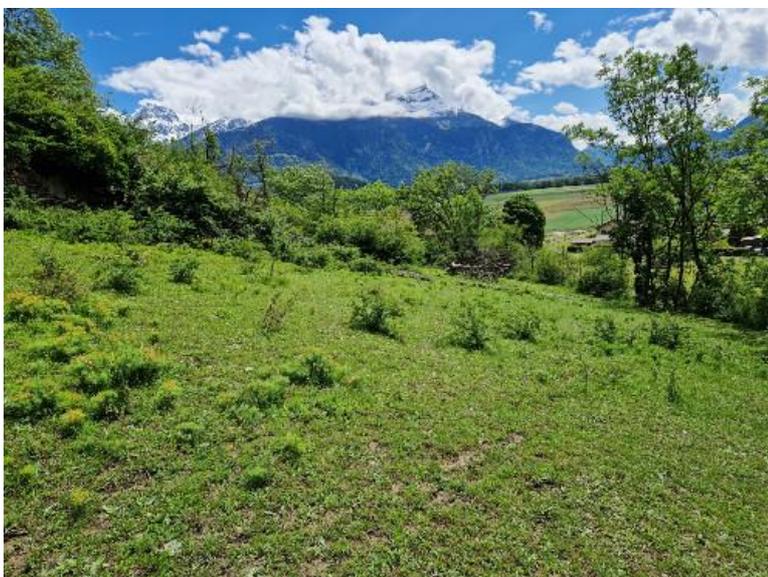
Tableau 17 : Récapitulatif des orthoptères recensés en 2024 à CsV qui sont sur LR de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Est VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	Priorité CH	IR_Est VD
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des roseaux	LC	-	x
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	NT	-	-
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	VU	4	x
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	NT	-	x
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	NT	-	-

Aucun inventaire floristique Braun-Blanquet n'a été réalisé sur la parcelle en 2024.

## 5.6 – La Pontie, Ollon St Triphon (VD)

La parcelle La Pontie (Figure 8) est un pâturage bovin situé proche d'une route cantonale et de la rivière Rhône. Il s'agit en fait de la parcelle dont l'altitude est la plus basse (443m). Cette zone est classifiée à l'inventaire fédéral des PPS (objet 6242, VD1090006).



Contrairement aux autres parcelles, Oll est en fait subdivisée en terrasses de plusieurs surfaces et situées à différentes hauteurs. Il est nécessaire d'effectuer pas moins de 3 transects pour

Figure 8: Photo du paysage et milieu représentatif (celui à Sud avec plus de biodiversité) dans la parcelle La Pontie, Ollon St Triphon (Canton Vaud 17.05.2024)

pouvoir la parcourir en entier. Les séparations sont dues à des chemins de terre, des murs de pierres et des arbustes/buissons. Aux alentours on y trouve : au Sud-Est des vignes, au Sud des champs agricoles, au Nord des forêts et autres pacages. À l'entrée, on rencontre également des habitations avec un jardin privé avec des ruches d'abeilles.

Un troupeau de vaches Highland a brouté sur la parcelle jusqu'à début/mi-juin, qui a hélas laissé les gazons courts pendant les 3 premières périodes d'inventaire.

Au total, 17 espèces de lépidoptères ont été recensées sur la parcelle Ollon, dont 3 sur LR : *Brintesia circe* - Silène (NT), *Aporia crataegi* - Gazé (NT), et *Iphiclides podalirius* - Flambé (NT). Ces deux derniers aussi d'intérêt régional (Tableau 18).

Tableau 18 : Récapitulatif des lépidoptères recensés en 2024 à Ollon qui sont sur LR de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Est VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Priorité CH	IR_Est VD
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	NT	-	1
<i>Brintesia circe</i>	Silène	NT	-	-
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	NT	-	1

En tout 15 espèces d'orthoptères ont été recensées, dont 5 espèces sur LR : *Oedipoda caerulea* - Oedipode turquoise (NT), *Omocestus rufipes* - Criquet noir-ébène (NT), *Phaneroptera falcata* - Phanéroptère commun (VU), *Platycleis albopunctata albopunctata* - Decticelle chagrinée (NT) et *Ruspolia nitidula* - Conocéphale gracieux (NT). 1 espèce est de priorité nationale et 4 espèces sont d'intérêt régional (Tableau 19).

Tableau 19 : Récapitulatif des orthoptères recensés en 2024 à Oll qui sont sur LR de priorité nationale (4 = faible) ou de priorité régionale (IR Est VD).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	Priorité CH	IR_Est VD
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des roseaux	LC	-	x
<i>Oedipoda caerulea</i>	Oedipode turquoise	NT	-	x
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	NT	-	-
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	VU	4	x
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	NT	-	x
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	NT	-	-

Deux relevés de flore ont été effectués cette année sur la parcelle. Il est possible de trouver plus d'informations figurant les détails dans un rapport spécifique.

## 6. Discussion

### 6.1 – Aspects généraux à prendre en considération

Avant d'analyser les résultats en détail, il est important de prendre en considération quelques facteurs relatifs aux données recueillies pour les deux Ordres (Lépidoptères et Orthoptères). En effet, pas seulement les conditions météorologiques ont pu influencer sur la variation de la présence-absence des espèces et le nombre d'individus identifiés, mais aussi l'effet et le biais de l'observatrice peuvent avoir joué un rôle assez significatif dans la détermination de la biodiversité.

- Météo

La période d'inventaire 2024 a été notamment particulier.

Cet hiver a été parmi les plus doux mesurés en Suisse. Depuis le début des mesures en 1864, plusieurs zones ont enregistré des records de chaleur pour les mois de janvier et février, souvent signés par des fortes précipitations avec peu d'ensoleillement. Suivi par un printemps qui a subi un ensoleillement inférieur à la norme où plusieurs zones ont enregistré « l'un des dix printemps plus arrosés ». Ces conditions ont provoqué une précocité du développement de la végétation printanière avec une avance de 10 jours. L'été n'a pas été des meilleurs, avec un temps variable et de nombreuses fortes précipitations (MétéoSuisse 2024).

Plus en détail, le mois de mars a été très pluvieux avec seulement quelques jours de sécheresse. En montagne il y a même eu des grandes quantités de neige fraîche. Dans la première moitié du mois d'avril on a eu des conditions pré-estivales qui ont brusquement diminué dans la deuxième moitié entraînant un nouvel hiver avec des chutes de neige à basse altitude. Le mois de mai s'est révélé être le plus mouillé depuis 60 ans avec des périodes de fortes perturbations et tempêtes. En conséquence l'ensoleillement a été très rare et de brève durée. Pendant le mois de juin la situation ne s'est guère améliorée : la météo est restée variable et instable avec peu de journées ensoleillées mais beaucoup de puissants orages qui ont provoqués des graves dégâts et inondations dans certaines régions. Ces conditions se sont poursuivies jusqu'à la mi-juillet. Par contre dans la deuxième moitié du mois il y a eu plusieurs jours ensoleillés (marqués par des périodes de canicule atteignant 32°C). Le mois d'août a été marqué par des jours de chaud intensif et précipitations. (MétéoSuisse 2024)

En fonction de la météo vécue, l'année 2024 a été signée par des conditions peu favorables à la présence des lépidoptères dans les parcelles recensées. La richesse spécifique et l'activité des papillons sont strictement liées à la température, à la période d'ensoleillement, à la vitesse du vent et aux précipitations, puisque à travers la chaleur ils peuvent accumuler de l'énergie qui leur permet de se déplacer pour trouver des partenaires et de la nourriture. En effet des liens existent entre l'ensoleillement, la quantité de précipitations, la température et le nombre d'espèces de lépidoptères présentes dans une parcelle : un fort taux de précipitation et de persistantes faibles températures, peuvent entraîner une réduction du nombre d'espèces (Turner et al. 1987). Malheureusement cette année, ces conditions se sont prolongées pendant plusieurs mois avec un printemps et un début d'été très arrosés où plusieurs records de pluviométrie ont été établis. Cette situation météorologique est complètement contrastante avec celle de l'année précédente 2023 où le climat a été chaud avec des périodes de canicule et d'événements de sécheresse.

#### • Méthodes

En utilisant la méthode du transect, complétement par la chasse à vue, on cherche de standardiser les inventaires ainsi que permettre et faciliter des comparaisons interannuelles. Toutefois, chaque année, la personne responsable de la réalisation

des inventaires est différente, en générant un biais personnel. Le protocole est suivi en manière la plus rigoureuse et efficace possible selon les capacités et ressources individuelles. En fonction du stagiaire, les efforts de recherche ne seront pas nécessairement poursuivis de la même manière par tous. En plus, certaines espèces pourraient être moins remarquées par l'observateur.

## 6.2 – Bonvillars, Chassagne (VD)

### **Lépidoptères**

En regard du nombre total d'espèces, les deux parcelles sont très éloignées. En fait, Bonv2 est la parcelle avec le moindre nombre d'espèces de toutes les parcelles concernées. Néanmoins, les mêmes espèces figurant sur la liste rouge ont été trouvées sur les deux sites (Tab. 20).

*Boloria dia*, *Brintesia circe* et *Coenonympha arcania* sont trois espèces menacées qui ont été repérées pendant quatre/cinq années consécutives. Ces deux derniers, aiment les prairies sèches buissonneuses (LSPN 1987).

*C. arcania* préfère un vol tranquille et se poser sur l'herbe ou les feuilles, similaire à *Brintesia circe* qui s'arrête volontiers sur le sable, pierres ou tronc d'arbres (LSPN 1987). Ils ont donc besoin d'un terrain semi-ouvert où ils peuvent autant voler que se poser.

La zone de Bonvillars offre ces caractéristiques avec une prairie sèche et ensoleillée, des zones pierreuses comptant un sol nu et comprenant une abondante couverture végétale (voir chp. 5.1)

Espèces	LR	2013	2015	2019	2020	2023	2024
<b>Lépidoptères</b>							
<i>Aporia crataegi</i>	NT					X	
<i>Boloria dia</i>	NT	X	X	X	X	X	X
<i>Brintesia circe</i>	NT	X	X	X	X	X	X
<i>Coenonympha arcania</i>	NT	X	X		X	X	X
<i>Cupido argiades</i>	NT	X	X				
<i>Iphiclides podalirius</i>	NT			X	X	X	
<i>Polyommatus thersites</i>	VU			X	X	X	
<i>Satyrrium pruni</i>	VU					X	
<b>Orthoptères</b>							
<i>Calliptamus italicus</i>	VU	X	X	X	X	X	X
<i>Chorthippus mollis mollis</i>	NT	X	X	X	X	X	X
<i>Metrioptera bicolor</i>	VU	X	X	X	X	X	X
<i>Oedipoda caerulescens</i>	NT	X	X	X	X	X	X
<i>Oedipoda germanica</i>	VU						X
<i>Phaneroptera falcata</i>	VU	X	X	X	X		X
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	NT	X	X	X	X	X	X
<i>Ruspolia nitidula</i>	NT						X

Tableau 20. Comparatif des espèces sur LR trouvées à Bonvillars1 (haut) et Bonvillars2 (dessous) les 6 années inventoriées.

Espèces	LR	2013	2015	2019	2020	2023	2024
<b>Lépidoptères</b>							
<i>Aporia crataegi</i>	NT		X		X	X	
<i>Boloria dia</i>	NT	X	X		X		X
<i>Brintesia circe</i>	NT	X	X	X	X	X	X
<i>Coenonympha arcania</i>	NT	X	X		X	X	X
<i>Cupido argiades</i>	NT		X				
<i>Iphiclides podalirius</i>	NT			X	X		
<i>Polyommatus thersites</i>	VU		X	X	X	X	
<i>Satyrrium acaciae</i>	EN	X	X				
<i>Satyrrium pruni</i>	VU		X			X	
<b>Orthoptères</b>							
<i>Calliptamus italicus</i>	VU	X	X	X	X	X	X
<i>Chorthippus mollis mollis</i>	NT	X	X	X	X	X	X
<i>Metrioptera bicolor</i>	VU	X	X	X	X	X	X
<i>Oedipoda caerulescens</i>	NT	X	X	X	X	X	X
<i>Oedipoda germanica</i>	VU	X					
<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	NT		X				
<i>Phaneroptera falcata</i>	VU	X		X	X	X	X
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	NT	X	X	X	X	X	X
<i>Ruspolia nitidula</i>	NT			X			X

Sur le site Bonv1 on a identifié plusieurs espèces liées exclusivement aux PPS : *Aricia agestis*, *Boloria dia* et *Lysandra bellargus*.

*Boloria dia* est une espèce très fidèle à son site (Vogelwarte 2024), sa présence indique que le site est de bonne qualité et stable. Elle vit dans les prairies et pâturages secs, tout comme *Aricia agestis* qui dépend des prés maigres et *Lysandra bellargus* qui est présent sur prairies sèches et pâturages peu broutés (LSPN 1987).

De nombreuses espèces, principalement liées aux PPS ont également été observées à Bonv1 : *Brintesia circe*, *Colias hyale* agg., *Lasiommata megera*, *Lysandra coridon* et *Melanargia galathea*. *Lasiommata megera* apprécie les pâturages boisés avec des pierres et sols nus (Vogelwarte 2024), tandis que *Colias hyale* agg. et *Lysandra coridon* (espèces rencontrées uniquement sur le site Bonv1 parmi toutes les parcelles inventoriées) privilégient respectivement les prairies et pâturages gras et les gazons secs et chauds (Lepido 2024).

À Bonv2, nous ne recensons que *Boloria dia* en tant qu'espèce exclusivement associée aux PPS. En plus de cela, nous retrouvons les espèces *Brintesia circe*, *Lasiommata megera* et *Melanargia galathea* qui sont principalement liées aux PPS. Appartenant à la dernière catégorie, on remarque également *Colias crocea*, une espèce migratrice observée sur prairies et pâturages de plaine (Lepido 2024).

### **Orthoptères**

Les résultats concernant les orthoptères sont particulièrement prometteurs.

Dans la parcelle Bonv1, égale à CsV, le plus grand nombre d'espèces a été identifié.

En plus, toutes les espèces présentes sur la LR, sauf une, ont été retrouvées (certaines n'avaient pas été observées sur les parcelles depuis des années) (Tab. 20).

La présence sur un continuum de quatre/cinq années d'inventaires de *Calliptamus italicus*, *Chorthippus mollis mollis*, *Metrioptera bicolor* et *Platycleis albopunctata*, espèces principalement liées aux PPS, aussi que *Oedipoda caerulea* et *Phaneroptera falcata*, indique que la stabilité et qualité des deux parcelles est satisfaisante. *Calliptamus italicus* et *Platycleis albopunctata* apprécient des pelouses sèches ouvertes, bien ensoleillées et vivent principalement sur des sols rocheux (Baur et al. 2006). *Chorthippus mollis* préfère une végétation clairsemée, tandis que *Metrioptera bicolor* opte pour une végétation haute avec des fougères ou arbustes.

Similairement, on trouve *Phaneroptera falcata* dans des zones rudérales avec hautes herbes et buissons (Baur et al. 2006). Sur le terrain de Bonvillars, toutes ces exigences peuvent être satisfaites : de multiples portions rocheuses sont présentes au centre de la parcelle et des herbes hautes en bordure.

*Ruspolia nitidula* a été retrouvée à Bonv2 alors qu'il s'agit d'une nouvelle espèce sur Bonv1. De même *Oedipoda germanica* a été à nouveau repérée. En fait l'Oedipode rouge - *Oedipoda germanica* n'avait pas été relevée par nos soins depuis 2013. Toutefois, cette année, elle a été redécouverte sur la parcelle Bonv1 mais très

proche du bord Est, à la limite avec Bonv2. Cette espèce vit dans les pelouses sèches bien ensoleillées à végétation basse avec quelques parties de sol nu et rocheux (Baur et al. 2006). En la confrontant à *O. caerulea*, elle a des exigences supérieures en sécheresse et chaleur. Malheureusement, seulement un individu a été observé sur les deux parcelles. Même en retournant sur place pour vérifier et rechercher exclusivement cette espèce, aucun autre spécimen n'a été recensé. Hélas, il s'agissait probablement d'un sujet de passage.

En raison de la présence d'un grand nombre d'espèces des deux Ordres pendant plus de quatre années consécutives, on peut déduire que Bonvillars est une zone adéquate et convenable pour la cohabitation de toutes les espèces listées ci-dessus. Toutes les demandes de ces espèces sont en fait satisfaites par la parcelle qui est très hétérogène en milieux.

### **Gestion**

La gestion entre les deux parcelles diffère peu :

Bonv1 : on a une gestion particulièrement très extensive.

Bonv2 : le terrain est laissé au naturel. En principe sans aucune intervention humaine, sauf en cas de décision cantonale (mesures de gestion).

Contrairement à Bonv1, Bonv2 est une parcelle en friche sans interférences anthropiques. Cela favorise la croissance de ronces et d'arbustes qui empêchent toute accessibilité à certaines zones de la parcelle. Une surveillance supplémentaire serait souhaitable afin que le terrain ne soit pas trop délaissé.

## 6.3 – Les Prises, Concise (VD)

### **Lépidoptères**

Cette parcelle est située sur une zone où les conditions climatiques n'ont pas été les plus adéquates pendant les premières fenêtres d'inventaire, peu ensoleillées et avec des vents défavorables. Ceci est bien montré par les résultats où seulement une espèce menacée a été identifiée sur cette parcelle (Tab. 21).

Par contre, le nombre total d'espèces identifiées est resté quasiment stable par rapport aux deux années précédentes.

Espèces	LR	2015	2016	2021	2023	2024
<b>Lépidoptères</b>						
<i>Boloria dia</i>	NT	X	X			
<i>Brintesia circe</i>	NT	X			X	X
<i>Coenonympha arcania</i>	NT		X			
<i>Melitaea cinxia</i>	VU			X		
<i>Polyommatus thersites</i>	VU		X	X	X	
<i>Zygaena ephialtes</i>	VU		X			
<b>Orthoptères</b>						
<i>Chorthippus mollis</i>	NT	X				
<i>Metrioptera bicolor</i>	VU	X			X	
<i>Oedipoda caerulea</i>	NT					X
<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	NT	X				
<i>Phaneroptera falcata</i>	VU				X	
<i>Platycleis albopunctata</i>	NT	X		X	X	X
<i>Ruspolia nitidula</i>	NT				X	X

Tableau 21. Comparatif des espèces sur LR trouvées au Concise les 5 années inventoriées.

Le mois de juin a été marqué par un afflux de *Melanargia galathea*, espèce qui vit principalement dans les PPS. Toutefois, la majorité des espèces liés principalement et exclusivement aux PPS a été remarqué seulement dans les deux derniers inventaires, après la fauche totale du champ, vers la moitié du mois de juillet : *Aricia agestis*, *Lysandra bellargus* (EXC), *Brintesia circe*, *Colias crocea* et *Lasiommata megera* (PRI). Dans ce scénario, un petit talus a été maintenu intouché avec des hautes herbes et s'est montré être un abri précieux où les différentes espèces se sont réfugiées. Le tout étant soutenu aussi par la prairie et le jardin adjacents.

L'espèce *Brintesia circe* est la seule espèce identifiée qui est présent sur la Liste rouge ayant aussi un intérêt régional (IR\_Nord\_VD). Elle nécessite pour sa subsistance des prairies sèches avec des buissons (LSPN 1987). Ce contexte est fourni par cette parcelle comportant une prairie délimitée par une forêt.

Puisque quelques nouvelles espèces *Colias crocea* et *Issoria lathonia* ont été identifiées lors de la chasse à vue de fin août, et que de nombreux Pieridés ont été aussi observés en train de voler au-dessus de la végétation déjà repoussante, il serait souhaitable de décaler les fenêtres d'inventaire. Je conseillerais de différer l'inventaire de « mai-début juin » à la « fin août-septembre » dans les années où les conditions météorologiques du printemps et du début de l'été ne se sont pas révélées être les plus optimales.

### **Orthoptères**

Le nombre total d'espèces est resté pratiquement constant par rapport aux deux années précédentes. Néanmoins, le nombre d'espèces menacées trouvées cette année est légèrement réduit de celui en 2023 (Tab. 21).

Pour la première fois, l'Oedipode turquoise - *Oedipoda caerulescens* a été recensé au Corcelles-près-Concise. Comme il s'agit d'un seul individu, il faut être méfiant à établir sa présence sur la parcelle. En ayant de bonnes capacités de dispersion (Vogelwarte 2024), il peut seulement s'agir d'un individu de passage. Il serait souhaitable de confirmer sa présence dans les années à venir.

La présence de *Platycleis albopunctata* pendant trois années consécutives a été confirmée, ainsi que celle de *Ruspolia nitidula* l'année dernière. Toutes les deux espèces apprécient les lieux secs et chauds avec végétation dense, où *P. albopunctata* préfère des zones ouvertes et pierreuses (Baur et al. 2006) tandis que *Ruspolia nitidula* aime des lieux un peu humides avec une végétation de 40-100cm (Vogelwarte 2024). Une autre espèce qui a été trouvée ayant des besoins similaires à cette dernière est *Euthystira brachyptera*.

*Platycleis albopunctata* ainsi que *Stenobothrus lineatus* sont des espèces principalement liées aux prairies sèches et ensoleillées.

La présence de toutes les espèces mentionnées ci-dessus est donc une source positive, un indicateur de la qualité favorable de l'environnement entraîné par une gestion relativement extensive.

## 6.4 – Arboretum, Bière (VD)

### **Lépidoptères**

Malgré le fait que le site de Arb1 atteint la deuxième position (avec CsV) comme la parcelle la plus riche en espèces parmi celles qui ont été examinées, les deux parcelles, en particulier Arb2, ont souffert d'une diminution d'espèces figurant sur la liste rouge. Cette année seulement deux espèces *Boloria dia* et *Brintesia circe* ont été retrouvées sur les deux zones (Tab. 22).

*Boloria dia* est une espèce exclusivement liée aux PPS qui a une haute fidélité avec le site où elle vit. Elle préfère des prairies maigres et sèches très ensoleillées (Vogelwarte 2024). *Brintesia circe* a des besoins similaires sauf qu'elle souhaite aussi des endroits buissonnants (LSPN 1987). Elle est principalement associée aux PPS, de même que deux autres espèces également rencontrées comme *Colias crocea* et *Melanargia galathea*.

### **Orthoptères**

Au cours des années, les résultats pour les orthoptères, présents sur la liste rouge, sont restés constants avec peu de fluctuations (Tab. 22).

Sur le site Arb1, *Euchorthippus declivus*, *Omocestus rufipes*, *Phaneroptera falcata* et *Platycleis albopunctata* ont été rencontrés sur un continuum de quatre années.

Ce rassurant résultat indique que le site a subi peu de transformations et qu'il présente une bonne stabilité de milieu. On peut trouver toutes ces espèces dans des prairies et pâturages secs bien exposés (Baur et al. 2006). Outre cela, elles souhaitent également une végétation dense pour *Euchorthippus declivus* et *Platycleis albopunctata*, ou des endroits avec végétation basse pour *Omocestus rufipes*. Des surfaces de sol nu ou pierreuses sont également appréciées (Baur et al. 2006). Les deux parcelles d'Arboretum sont efficaces puisque tous les besoins sont satisfaits et accessibles aux espèces (voir chp. 5.3).

Espèces	LR	2021	2022	2023	2024
<b>Lépidoptères</b>					
<i>Aporia crataegi</i>	NT			X	
<i>Boloria dia</i>	NT	X	X	X	X
<i>Brintesia circe</i>	NT	X	X	X	X
<i>Iphiclides podalirius</i>	NT		X		
<i>Spialia sertorius</i>	NT			X	
<i>Zygaena sp. viciae</i>	NT	X			
<b>Orthoptères</b>					
<i>Euchorthippus declivus</i>	VU	X	X	X	X
<i>Omocestus rufipes</i>	NT	X	X	X	X
<i>Phaneroptera falcata</i>	VU	X	X	X	X
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	NT	X	X	X	X
<i>Ruspolia nitidula</i>	NT	X	X		X

Tableau 22. Comparatif des espèces sur LR trouvées au Arboretum1 (haut) et Arboretum2 (dessous) les 4 années inventoriées.

Espèces	LR	2021	2022	2023	2024
<b>Lépidoptères</b>					
<i>Aporia crataegi</i>	NT		X	X	
<i>Boloria dia</i>	NT		X	X	X
<i>Brenthis ino</i>	NT		X		
<i>Brintesia circe</i>	NT		X	X	X
<i>Carcharodus alceae</i>	NT			X	
<i>Iphiclides podalirius</i>	NT			X	
<i>Melitaea cinxia</i>	VU	X	X	X	
<i>Zygaena carniolica</i>	VU		X		
<i>Zygaena viciae</i>	NT		X		
<b>Orthoptères</b>					
<i>Euchorthippus declivus</i>	VU	X	X	X	
<i>Metrioptera bicolor</i>	VU				X
<i>Omocestus rufipes</i>	NT		X	X	X
<i>Phaneroptera falcata</i>	VU				X
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	NT	X	X	X	X
<i>Ruspolia nitidula</i>	NT			X	X

*Ruspolia nitidula* a été retrouvée à nouveau sur les deux parcelles Arb1 et Arb2. Deux nouvelles espèces ont été recensées à Arb2 en 2024 en comparaison à toutes les autres années : *Phaneroptera falcata* et *Metrioptera bicolor*. Les deux sont de priorité nationale et d'intérêt régional. *Metrioptera bicolor* est une espèce associée principalement aux PPS. Elle colonise les prairies sèches à végétation haute avec des arbustes (Baur et al. 2006).

Cette année, *Euchortippus declivus* a été relevé sur Arb1 mais pas sur Arb2. Il est fortement probable qu'il était pourtant présent sur le terrain (étant donné que sa présence a été prouvée au cours de pas moins de trois années précédentes). Il est possible que ce criquet n'ait pas été remarqué. Cela peut être que celui-ci soit passé inaperçu ou qu'il y avait moins d'individus présents sur la surface très étendue de Arb2.

De nombreux individus de *Mecostethus parapleurus* ont été observés sur Arb2, pour les deux sexes et à différents stades larvaires. Cette espèce préfère des prairies à végétation de moyenne hauteur, de 30-50 cm (Vogelwarte 2024).

### **Gestion**

La gestion entre les deux parcelles a été très distincte :

Arb1 : une seule fauche a été effectuée sur la surface totale à la fin du mois de juillet.

Arb2 : la fauche de la totalité de la parcelle a été répartie en plusieurs périodes de coupe au cours de la saison. La partie au sommet-Nord a été fauchée en avril, la prairie-Sud et la pente médiane vers la fin de juillet.

Avoir la possibilité de pratiquer plus de fauches pendant la saison a permis une disponibilité d'habitat sur Arb2 autant pour les lépidoptères que pour les orthoptères comme *Mecostethus parapleurus*. En plus, cela a favorisé la colonisation par les espèces *Metrioptera bicolor* et *Phaneroptera falcata* (trouvées au Nord à la fin du mois d'août). Ayant d'abord coupé la partie septentrionale de la parcelle, on lui a permis de repousser lentement, tandis que la partie sud poussait à son tour, jusqu'au moment de la deuxième coupe. Là, le sommet avait heureusement déjà suffisamment repoussé. Cela a permis une disponibilité continue de milieux pour les espèces au cours du mois d'août.

Afin d'obtenir un résultat similaire après la fauche complète à Arb1, des bordures avec des herbes hautes et des fleurs ont été conservées. Ici plusieurs espèces de papillons ont pu s'y réfugier comme *Boloria dia*, *Pararge aegeria* et différentes piérides.

## 6.5 – Les Côtes, Essertines-sur-Rolle (VD)

### Lépidoptères

Essertines-sur-Rolle est la parcelle la plus riche en espèces de 2024. Le nombre total d'espèces trouvées cette année est très similaire à celui de l'année précédente. Par contre, le nombre d'espèces sur la liste rouge a diminué (Tab. 23).

Seulement *Boloria dia* a été trouvé de manière régulière pendant tout le continuum de 3 années, y compris 2020. Cette espèce, de même que *Aricia agestis* et *Melitaea cinxia*, sont des espèces thermophiles exclusivement liées aux PPS. Elles préfèrent des prés et pâturages maigres (LSPN 1987). Les deux, *Boloria dia* et *Melitaea cinxia* sont très fidèles à leur site et aiment une vie sédentaire. *Melanargia galathea*, *Melitaea celadussa* et *Colias crocea* sont des espèces principalement liées aux PPS, qui ont également été observées sur la parcelle.

Le fait d'avoir repéré pas mal de variabilité dans les espèces au cours des années est signe que la stabilité de cette parcelle n'est pas encore bien établie.

Espèces	LR	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Lépidoptères</b>						
<i>Boloria dia</i>	NT	X		X	X	X
<i>Brintesia circe</i>	NT			X	X	
<i>Cupido alcetas</i>	NT	X		X		
<i>Cupido argiades</i>	NT			X		
<i>Iphiclides podalirius</i>	NT	X			X	
<i>Melitaea cinxia</i>	VU			X		X
<i>Melitaea didyma</i>	VU				X	
<i>Pieris manni</i>	NT	X				
<b>Orthoptères</b>						
<i>Chorthippus mollis mollis</i>	NT				X	
<i>Conocephalus fuscus</i>	VU					X
<i>Euchorthippus declivus</i>	VU	X		X	X	X
<i>Phaneroptera falcata</i>	VU					X
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	NT			X	X	X
<i>Ruspolia nitidula</i>	NT	X	X		X	X

Tableau 23. Comparatif des espèces sur LR trouvées au Essertines-sur-Rolle les 5 années inventoriées.

*Melitaea cinxia* n'avait pas été relevée par nos soins depuis 2022. Ce résultat est encourageant, puisque c'est une espèce printanière typique qui est autant de priorité nationale que d'intérêt régional. Malgré une situation météorologique défavorable, sa présence a été confirmée pour la saison. Elle est trouvée exclusivement en montagne sur des prairies extensives proche de buissons/forêt (LSPN 1987). En effet, la parcelle d'Essertines-sur-Rolle est celle avec la plus haute altitude des parcelles recensées. En plus, quelques arbres sont répandus sur le terrain qui est également bordé d'une forêt à l'Ouest.

### Orthoptères

Les résultats des orthoptères se sont révélés très satisfaisants. De multiples espèces et individus ont été trouvés et découverts (Tab. 23). On a également observé à la fin d'août une mante religieuse - *Mantis religiosa*, espèce liée principalement aux PPS.

Pour la première fois, le Conocéphale bigarré - *Conocephalus fuscus* et le Phanéroptère commun - *Phaneroptera falcata* ont été recensés à EsR.

Toutes les deux sont d'intérêt national et de priorité régionale en tant qu'espèces vulnérables. Des prairies rudérales avec un indice d'abandon sont le lieu de prédilection de *P. falcata*. Similairement, *C. fuscus* apprécie la chaleur autant que l'humidité en préférant des hautes herbes (Baur et al. 2006).

*Euchorthippus declivus* mais également *Platycleis albopunctata* et *Ruspolia nitidula* ont été retrouvées pour une période consécutive de trois/quatre ans. On trouve ces trois espèces dans des milieux chauds et secs avec un peu d'humidité (Baur et al. 2006). Pourtant, leurs besoins sont en partie différents. *Euchorthippus declivus* préfère des terrains à végétation dense et des surfaces de terre nue à caractère pionnier. *Platycleis albopunctata* aime un habitat diversifié avec zones ouvertes et pierreuses (Baur et al. 2006), tandis que *Ruspolia nitidula* nécessite d'une végétation haute de 40-100cm (Vogelwarte 2024).

Malgré que les besoins des différentes espèces observées varient et sont parmi les plus diversifiés, elles parviennent à coexister sur cette parcelle. Un grand éventail d'habitats naturels est nécessaire pour permettre leur cohabitation. Heureusement, EsR offre une forte hétérogénéité de milieux en regard de sa dimension. Il est donc important de conserver toutes les structures présentes (voir chp 5.4).

### **Gestion**

Afin de gérer l'ensemble des différentes catégories de structures végétales, des moutons pâturent en avril, puis en juin (pour environ 2 semaines) un petit troupeau de Caprinae et deux lamas y pâturent en visant les arbustes et les ronciers. Malheureusement, cette gestion ne me semble pas idéalement appropriée mais elle est très performante : les animaux mangent toute l'herbe avec les feuilles et fleurs des ronciers, structures bénéfiques pour les lépidoptères. Cependant ils laissent les branches avec les épines et les orties qui continuent à s'étendre. Cela engendre un site qui, pendant un certain temps, semble désolé. Au cours de cette période, le nombre de papillons est très réduit et ils ne font que transiter par les prairies environnantes. Après, lentement, la parcelle se rétablit et vers la fin du mois de juillet-mi-août, il est possible d'identifier *Aricia agestis*, *Melanargia galathea*, *Pararge aegeria* et *Melitaea celadussa*.

Afin de régler les problèmes des ronces et arbustes, il est donc nécessaire de réaliser des interventions anthropiques. Par conséquent, un groupe de bénévoles du WWF est venu le 31 août pour effectuer des interventions sur les ronces.

## 6.6 – Moille Saulaz, Corsier-sur-Vevey (VD)

### **Lépidoptères**

Cette année a été la deuxième fois où des relevés ont été effectués sur cette parcelle. Ce site atteint la deuxième position (avec Arb1) comme la parcelle la plus riche en espèces parmi celles qui ont été choisies. Même si le nombre d'espèces totales a subi une légère réduction, ce terrain s'est révélé être une zone comprenant de nombreuses espèces différentes. En fait, c'est dans cette parcelle que l'on trouve le plus haut nombre d'espèces apparaissant sur la Liste rouge de l'ordre des lépidoptères (4 espèces). Les espèces *Zygaena ephialtes*, *Boloria dia*, *Melitaea parthenoides* et *Spialia sertorius* ont toujours été repérées. Cela a une grande valeur, puisque ces trois dernières sont des espèces qu'on trouve exclusivement dans des PPS. En outre, on trouve aussi *Melanargia galathea* et *Melitaea celadussa*, deux espèces qui sont liées principalement aux PPS.

Espèces	LR	2023	2024
<b>Lépidoptères</b>			
<i>Boloria dia</i>	NT	X	X
<i>Brenthis ino</i>	NT	X	
<i>Brintesia circe</i>	NT	X	
<i>Cupido alcetas</i>	NT	X	
<i>Melitaea parthenoides</i>	VU	X	X
<i>Spialia sertorius</i>	NT	X	X
<i>Zygaena ephialtes</i>	VU	X	X
<b>Orthoptères</b>			
<i>Chorthippus mollis mollis</i>	NT	X	
<i>Omocestus rufipes</i>	NT	X	X
<i>Phaneroptera falcata</i>	VU		X
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	NT	X	X
<i>Ruspolia nitidula</i>	NT	X	X

Tableau 24. Comparatif des espèces sur LR trouvées au Corsier-sur-Vevey les 2 années inventoriées.

*Melitaea parthenoides* est une espèce très importante, car elle n'est pas seulement de priorité nationale comme *Zygaena ephialtes*, mais aussi d'importance régionale. Étant une espèce sédentaire et sensible à une pâture à haute pression, sa présence signale que le pacage est peu intense, en ayant une incidence positive sur la faune. Pour survivre, elle a également besoin de prairies fleuries, d'endroits secs mais aussi humides (LSPN 1987). Ces besoins sont satisfaits par la parcelle, qui se compose d'une mosaïque d'habitats (voir chap. 5.5).

Au-delà de la Melitée des scabieuses, on a observé *Brenthis daphne* et *Melitaea celadussa* qui avec *Boloria dia* sont d'intérêt régional (IR\_Est\_VD). Les trois ont une préférence pour des endroits chauds, secs et bien ensoleillés (LSPN 1987). Leur présence démontre une remarquable et performante conservation de la qualité de la prairie.

### **Orthoptères**

Les résultats concernant les orthoptères sont très encourageants. En fait, c'est dans cette parcelle que le plus haut nombre d'espèces a été relevé.

La présence de *Ruspolia nitidula*, *Platycleis albopunctata* et *Omocestus rufipes* pendant deux années consécutives a été confirmée. En effet, ces deux dernières espèces, ainsi que *Stenobothrus lineatus* sont des espèces qui sont principalement liées aux

PPS. Leur existence indique que la qualité et la stabilité de la parcelle sont satisfaisantes.

En comparaison à l'année précédente, six nouvelles espèces ont été recensées sur cette parcelle. Pour la première fois, les deux phanéoptères : *Phaneroptera nana* et *Phaneroptera falcata* ont été recensées à Corsier-sur-Vevey. Cette dernière non seulement est d'intérêt national mais aussi de priorité régionale. Les deux privilégient les prairies sèches et chaudes en proximité des buissons (Baur et al. 2006). En plus, *Pholidoptera griseoptera* a été observée plusieurs fois.

Contrairement à 2023, cette année *Chorthippus mollis* n'a pas été observée. À sa place on a pu identifier *Chorthippus parallelus*, espèce peu exigeante et capable de s'adapter rapidement à son environnement (Baur et al. 2006).

On a aussi révélé la présence de deux individus appartenant à la famille des Tetrigidae. Malheureusement, puisque les deux *Tetrix* sp. étaient encore au stade larvaire en plein développement, il ne nous a pas été possible de déterminer précisément l'espèce avec tous ses critères d'identification. Nous avons donc seulement pu supposer que celles-ci pourraient être soit *Tetrix tenuicornis* ou *undulata*, toutes les deux des espèces non menacées (LC).

### **Gestion**

La présence des espèces des deux Ordres nous amène à constater que la parcelle, composée par des prairies et pâturages secs, est de bonne qualité. Sa gestion semble efficace : le déplacement d'un troupeau de génisses entre différentes parcelles permet une basse pression de pâture sur le terrain en favorisant la repousse de l'herbe et d'autres structures végétales. Néanmoins, la présence du bétail n'est pas non plus d'un grand soutien pour la lutte contre les ronciers qui se répandent à Est de la zone. Pour contrer ce problème des interventions anthropiques seraient nécessaires. En effet, un chantier-nature A Rocha Suisse était prévu pour cette année, mais a malheureusement été annulé.

Afin de limiter une ultérieure propagation des ronces dans la parcelle, il serait souhaitable de réaliser au moins une intervention au cours de l'année prochaine. De plus, il serait préférable de pouvoir réaliser des relevés flore sur cette zone, lesquels n'ont pas été conduits cette année.

## 6.7 – La Pontie, Ollon St Triphon (VD)

### Lépidoptères

Cette parcelle, pendant les premières fenêtres d'inventaire, n'a pas eu les conditions climatiques les plus adéquates, avec des vents plutôt indésirables. Par ailleurs, l'herbe est restée longtemps très courte, ne favorisant pas l'arrêt des papillons. En fait, les individus identifiés étaient surtout de passage avec un vol rapide ce qui compliquait leur capture. De nombreux Pieridés ont été aperçus, mais ils ont été peu attrapés parce qu'ils se tenaient en hauteur sur les arbustes et les arbres. *Pieris manni* (trouvé en 2023) était probablement présent, mais il n'y a pas eu de chance de l'attraper.

Espèces	LR	2022	2023	2024
<b>Lépidoptères</b>				
<i>Aporia crataegi</i>	NT			X
<i>Boloria dia</i>	NT	X		
<i>Brintesia circe</i>	NT		X	X
<i>Cupido alcetas</i>	NT	X	X	
<i>Cupido argiades</i>	NT		X	
<i>Iphiclides podalirius</i>	NT	X	X	X
<i>Pieris manni</i>	NT		X	
<b>Orthoptères</b>				
<i>Oedipoda caerulea</i>	NT	X	X	X
<i>Omocestus rufipes</i>	NT	X	X	X
<i>Phaneroptera falcata</i>	VU			X
<i>Platycleis albopunctata</i>	NT	X	X	X
<i>Ruspolia nitidula</i>	NT	X	X	X

Tableau 25. Comparatif des espèces sur LR trouvées au Ollon St Triphon les 3 années inventoriées.

Seulement 3 espèces menacées ont été identifiées sur cette parcelle (Tab. 25). *Brintesia circe* et *Iphiclides podalirius* ont été retrouvées, tandis que *Aporia crataegi* a été observée pour la première fois. En fait, la présence des plantes hôtes potentielles a été trouvée (par exemple *Crataegus monogyna* et arbres domestiques pour *I. podalirius* et *A. crataegi*; *Bromus erectus*, *Carex* sp., *Festuca rubra* pour *B. circe*). Cela indique que ces papillons sont potentiellement en mesure d'accomplir leur cycle. Toutefois, pour les trois espèces, il s'agissait plutôt d'individus de passage. Leur reconnaissance n'a été faite que pour un seul sujet qui s'est après envolé et aucune observation subséquente n'a été effectuée. Les deux, *Iphiclides podalirius* et *Aporia crataegi*, sont des espèces erratiques et mobiles (Vogelwarte 2024) de même que les *Pieris* sp. (*rapae*, *napi* et *brassicae*) décrits comme migrants partiels dans leur zone de distribution (LSPN 1987).

En tant qu'espèces principalement liées aux PPS on retrouve *Brintesia circe* et *Iphiclides podalirius* avec l'ajout de *Melanargia galathea*. Les deux dernières espèces ont besoin de prairies extensives riches en fleurs pour se bien nourrir (Vogelwarte 2024; LSPN 1987). Une demande qui n'a été satisfaite que tardivement, vers la fin du mois de juin, le moment où la végétation a recommencé à pousser sur la parcelle.

### Orthoptères

La situation s'est montrée très différente pour les orthoptères, qui s'est avérée être très riche en espèces et individus (Tab. 25). La présence de *Oedipoda caerulea*, *Ruspolia nitidula*, *Platycleis albopunctata* et *Omocestus rufipes* pendant trois années consécutives a été vérifiée. En effet, ces deux dernières espèces sont des espèces

qui sont principalement liées aux PPS. Leur présence sur un spectre de trois ans, prouve que la parcelle est stable et de bonne qualité.

De nombreux individus de *Oedipoda caerulescens* ont été observés. Cette espèce apprécie des lieux chauds et secs. En fait, elle aime vivre dans des prairies pierreuses et ensoleillées. Néanmoins, les larves requièrent une végétation humide afin de se développer au mieux (Baur et al. 2006). Par conséquent, l'environnement alentour doit offrir une couverture végétale suffisante. Ces conditions sont satisfaites par la parcelle où nous trouvons plusieurs murs en pierre, des sentiers terreux et des arbres isolés (voir chp. 5.6). Avec des exigences similaires, nous rencontrons également *Omocestus rufipes*, une espèce xérothermophile qui vit dans les pâturages et prairies sèches parfois au bord de chemins caillouteux (Baur et al. 2006).

Pour la première fois depuis 2022, le Phaneroptère commun - *Phaneroptera falcata* a été recensé à Ollon St Triphon. Cette espèce colonise les pâturages extensifs et prairies à haute végétation. Ses besoins comprennent la disponibilité de ronces, buissons et vignes (Vogelwarte 2024). Sa présence n'est pas donc inattendue puisque plusieurs ronciers et buissons sont en place sur la parcelle, accompagnés d'un vignoble sur le côté Sud.

### **Gestion**

Bien que la tendance concernant la fréquence des espèces dans les deux Ordres se soit améliorée dans les dernières fenêtres d'inventaire, il serait préférable d'améliorer la gestion de la parcelle au début de l'été. En effet, il serait plus judicieux de diminuer la pression de pâture. Un troupeau de vaches Highland est resté sur les différentes zones jusqu'au début du mois de juin. Cette action a entraîné une intensité de broutage élevée, qui a provoqué une végétation considérablement rase pendant les premiers mois d'inventaire. En vue d'améliorer la présente situation, je vais essayer de proposer quelques conseils alternatifs de gestion :

-diminuer le nombre de bêtes sur le terrain

-gérer un pâturage en alternance précoce et tardive

-au lieu de laisser les animaux en liberté sur l'ensemble du terrain tout le temps, il serait souhaitable de subdiviser la surface en petites zones. De cette manière, on peut répartir la pression de pâture entre prairies. Cela engendrerait des endroits où l'herbe serait relativement plus haute que d'autres, en donnant aux papillons une possibilité de se maintenir.

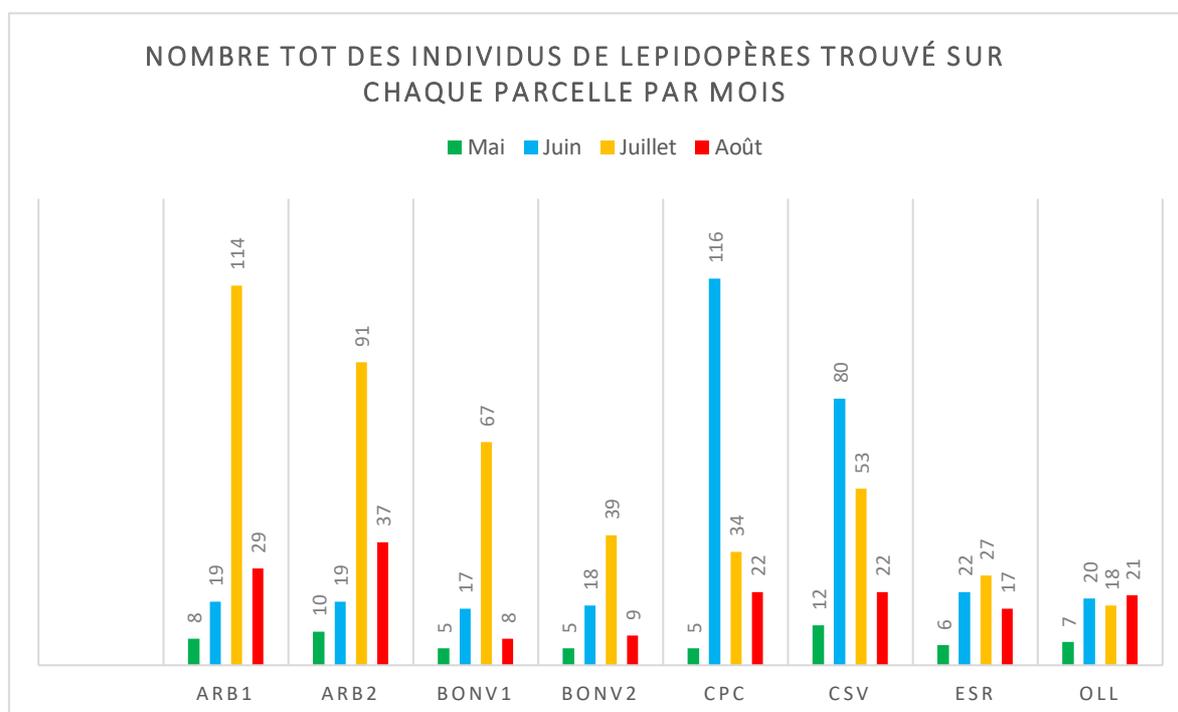
## 6.8 – Vue d'ensemble : proportion d'espèces et individus par parcelle

Afin d'avoir une vue d'ensemble et une consultation plus facile et rapide des données, j'ai résumé les résultats obtenus en 2024 dans ce tableau ci-dessous (Tab. 26). Ceci fournit un aperçu général de la situation pour cette année.

	Lépidoptères				Orthoptères			
	Nr espèces tot	Nr espèces LR	PPS - PRI	PPS - EXC	Nr espèces tot	Nr espèces LR	PPS - PRI	PPS - EXC
<b>Bonv1</b>	23	3	5	3	18	8	6	1
<b>Bonv2</b>	15	3	4	1	16	7	6	0
<b>CpC</b>	21	1	4	2	13	3	3	0
<b>Arb1</b>	25	2	3	2	13	5	3	0
<b>Arb2</b>	18	2	3	1	12	5	4	0
<b>EsR</b>	26	2	3	3	14	5	3	0
<b>CsV</b>	25	4	2	3	18	4	4	0
<b>Oll</b>	17	3	3	1	15	5	3	0

Tableau 26. Vue d'ensemble des résultats obtenus en 2024 par parcelle pour les deux Ordres (Lépidoptères, Orthoptères). Les colonnes sont subdivisées de gauche à droite : Nombre total d'espèces relevées, Nombre total d'espèces figurant sur la Liste rouge, Nombre d'espèces liées principalement aux PPS et Nombre d'espèces liées exclusivement aux PPS

J'ai également jugé intéressant de pouvoir examiner plus en détails l'évolution de chaque mois pour chaque parcelle et vérifier si une tendance était visible. J'ai retenu qu'il était curieux de découvrir à quel mois et dans quelle parcelle le plus grand nombre d'individus de lépidoptères était présent (*Graphique 1*).



Graphique 1. Nombre total des individus de lépidoptères trouvés sur chaque parcelle, subdivisé par mois

On constate que le mois de mai a été un insuccès complet sur toutes les parcelles avec le plus faible nombre d'individus observés. Résultat attendu en raison des conditions météorologiques défavorables rencontrées au printemps (Voir chp. 6.1). Pour la majorité des sites, le mois de juillet est celui où le nombre d'individus a été le plus élevé, atteignant même des pics de cent sujets. Il en a été différemment pour les parcelles de Corcelles-près-Concise (CpC) et Corsier-sur-Vevey (CsV), avec un pic en juin. En fait, il semble que, contrairement aux autres parcelles, celles-ci ont enregistré un afflux de *Maniola jurtina* et *Melanargia galathea* plus tôt par rapport aux autres. La fin du mois de juin et l'ensemble du mois de juillet ont été souvent ensoleillés, avec des températures atteignant 30°C. Cela avec la floraison ont permis l'essor d'un important nombre d'individus pour la plupart des parcelles.

La tendance à la décroissance de juillet à août, presque visible sur toutes les surfaces, est due à la fauche de fin juillet (Arboretum (Arb1 et Arb2) et Corcelles-près-Concise (CpC)) et pâture d'animaux de ferme comme des vaches (Corsier-sur-Vevey). Autrement, les deux parcelles de Bonvillars (Bonv1 et Bonv2) lors de la dernière fenêtrage d'inventaire, l'herbe était encore haute mais entièrement desséchée. La plupart des individus trouvés étaient soit des espèces très communes soit de passage avec un vol rapide.

Les terrains d'Essertines-sur-Rolle (EsR) et Ollon St Triphon (Oll) n'ont jamais connu de pics mais se sont maintenus constants tout au long de la saison, avec des valeurs malheureusement très faibles. Cela a été probablement provoqué par les différents types de gestions (qui ont été analysés attentivement dans les discussions 6.5 et 6.7). Dans les deux cas, il y a eu des périodes prolongées (mois) d'herbe très rase à la suite d'une pression de pâture élevée. La disponibilité des fleurs et de l'herbe nécessaires à la survie des papillons s'en est trouvée réduite sur une longue durée.

De cette analyse, il ressort qu'autant les conditions météorologiques que la gestion du terrain sont des facteurs déterminants qui contribuent à influencer la présence et la quantité d'individus sur le terrain. Les deux doivent être adéquates afin que les lépidoptères puissent s'y installer et se développer.

## 7. Conclusion

Au total, les inventaires réalisés en 2024 sur 8 parcelles du canton Vaud (Bonvillars, Corcelles-près-Concise, Bière, Essertines-sur-Rolle, Corsier-sur-Vevey et Ollon St Triphon) ont permis d'observer et d'identifier un nombre de 44 espèces de lépidoptères (9 sur LR) et 29 espèces d'orthoptères (11 sur LR).

Avec la répartition des parcelles sur l'ensemble du canton, une large distinction entre les sites est observable. Ça a permis de couvrir une large gamme de milieux et de pertinence d'espèces.

Essertines-sur-Rolle s'est révélée être la parcelle la plus riche en espèces totales pour les lépidoptères tandis qu'à la même position on trouve Bonvillars1 et Corsier-sur-Vevey pour les orthoptères. En revanche, Bonvillars2 (lepido) et Arboretum2 (ortho) s'avèrent être ceux avec le moindre nombre d'espèces.

De nombreuses espèces exclusivement (7 EXC) et principalement (15 PRI) liées aux PPS ont été identifiées, par exemple *Boloria dia*, *Aricia agestis*, *Lysandra bellargus*, *Platycleis albopunctata*, *Metrioptera bicolor* et *Omocestus rufipes* ... En plus, de nouvelles espèces ont été enregistrées sur plusieurs parcelles ou sont réapparues après une absence.

De façon générale, il ressort que cette année n'a pas été l'une des plus favorables pour les **lépidoptères**. Comparé à l'année précédente, le nombre d'espèces et d'individus total ou sur la Liste rouge a diminué. Malheureusement, il semble que le nombre total d'espèces menacées a été réduit environ de moitié tandis que le nombre d'individus à risque a presque réduit d'un facteur trois. Ce déclin est principalement observé chez les espèces en voie de disparition, mais il n'en est pas de même pour les espèces communes. En effet, une grande fréquentation de *Melanargia galathea* (PRI), *Maniola jurtina* et *Coenonympha pamphilus* a pu être observée sur toutes les parcelles pendant les mois de juin et juillet. L'espèce *Polyommatus icarus* a été également très fréquente dans pratiquement tous les sites. Une permanence continue sur l'ensemble de la période d'inventaire a été établie par *Pieris sp. (brassicae, napi et rapae)*, des espèces retrouvées presque tous les mois.

En règle générale, on peut conclure que les espèces de préoccupation mineure (LC) avec un ample spectre écologique sont présentes sur les parcelles, parfois aussi en abondance. Au contraire les espèces menacées (VU, NT) qui ont des exigences plus strictes et une adaptation plus spécialisée, paraissent être peu nombreuses.

La situation est entièrement différente pour les **orthoptères**, qui cette année ont présentés des résultats très encourageants. Plusieurs espèces communes et/ou menacées, également liées principalement aux PPS, ont été reconfirmées, retrouvées ou découvertes. Une présence régulière de *Platycleis albopunctata* (NT, PRI), *Phaneroptera falcata* (VU, PRI) et *Ruspolia nitidula* (NT) a été remarquée sur toutes les parcelles.

En plus, on a trouvé sur au moins 5 sites *Stenobothrus lineatus* (PRI), *Gomphocerippus rufus*, *Metrioptera roeselii*, *Pholidoptera griseoptera* et *Tettigonia viridissima*.

Une présence continue sur toute la durée d'inventaire a été réalisée par *Chorthippus* sp. (*biguttulus*, *brunneus* et parfois *parallelus*) et *Gryllus campestris*, des espèces retrouvées presque dans tous les relevés.

De nouvelles espèces *Phaneroptera falcata* et *Conocephalus fuscus* (Fig. 10) ont été enregistrées pour la première fois sur certaines parcelles, tandis que d'autres espèces comme *Oedipoda germanica* (Fig. 9) est réapparue après une période où elle n'avait pas été signalée.



Figure 9. Individu d'*Oedipoda germanica* trouvé à Bonvillars 1 en 24.08.2024

On a vu, et il a été démontré par les données, que la localisation, la taille, les milieux d'une parcelle et sa **gestion**, ont des effets significatifs sur sa qualité et le nombre de spécimens existants. La présence d'une mosaïque de divers micro-habitats (zones sèches, humides, différents types de végétation) permet aux espèces, possédant des besoins très différents, de coexister sur un même terrain. Le maintien de structures secondaires comme des arbustes, buissons est bien nécessaire pour l'observation de *Brintesia circe*, *Coenonympha arcania*, *Phaneroptera falcata* et *Metrioptera bicolor*. Les endroits au sol nu ou caillouteux sont également importants, sur lesquels on peut trouver *Lasiommata megera*, *Omocestus rufipes*, *Platycleis albopunctata*, *Euchorthippus declivus*, *Calliptamus italicus* et *Oedipoda* sp.



Figure 10. Individu de *Conocephalus fuscus* trouvé à Essertines-sur-Rolle en 30.08.2024

À ces besoins s'ajoute une gestion appropriée des prairies et pâturages chauds et secs. Elles requièrent une exploitation extensive comportant un faible nombre de fauches par année, ainsi qu'une pression de pâture adéquate pour chaque parcelle, dans le but de maintenir des environnements de prairies sèches thermophiles (Delarze et al. 2015). Il est fondamental que les parcelles ne soient pas laissées à l'abandon ou négligées par une longue période puisque cela entraînerait une tendance à l'embroussaillage.

Toutes ces mesures de gestion devraient être adaptées à chaque parcelle selon les besoins propres des milieux afin de permettre la conservation et la valorisation des habitats. Pour permettre la survie d'une espèce dans un lieu, les ressources tant biotiques qu'abiotiques doivent être accessibles. Donc, une préservation de l'hétérogénéité et la qualité de l'environnement est essentielle à l'établissement et à la survie de la biodiversité (Delarze et al. 2015).

## 8. Bibliographie

- Baudraz, V. & Baudraz, M., (2021). *Guide d'identification des papillons de jour de Suisse*. Société vaudoise des sciences naturelles. 224 pp.
- Baur B., Baur H., Roesti C., Roesti D., & Thorens P., (2006). *Sauterelles, Grillons et Criquets de Suisse*. Haupt, Berne. 352 pp.
- BEB SA, (2012). *Réseau écologique – Analyse au niveau cantonal (REC-VD)*. Canton de Vaud, Service des forêts, de la Faune et de la Nature, Centre de conservation de la nature. BEB SA – Bureau d'études biologiques, 67 pp.
- Delarze R., Gonseth Y., Eggenberg S. & Vust M., (2015). *Guide des milieux naturels de Suisse*. Rossolis, Bussigny. 435 pp.
- Eggenberg S., Bornand C., Juillerat P., Jutzi M., Möhl A., Nyffeler R., & Santiago H., (2018). *Flora Helvetica : guide d'excursions*. Haupt Verlag. 813 pp.
- Eggenberg S., Dalang T., Dipner M., Mayer C., (2001). *Cartographie et évaluation des prairies et pâturages secs d'importance nationale*. Rapport technique. Cahier de l'environnement no 325. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne. 251 pp.
- Eggenberg, S., & Möhl, A., (2008). *Flora Vegetativa*. Haupt Verlag.
- Info Flora, (2021). *Liste des néophytes envahissantes et potentiellement envahissantes de Suisse (état 2021)*. URL: <https://www.infoflora.ch/fr/neophytes/listes-et-fiches.html>
- Joray G., & Kohler Q., (2019). *Projet d'aide à l'entretien des Prairies et Pâturages Secs (PPS) de Suisse 2019*. Rapport scientifique. A Rocha Suisse, Essert-Pittet. 32 pp.
- Lafranchis T., (2007). *Papillons d'Europe: guide et clés de détermination des papillons de jour*. Diatheo. 379 pp.
- Lauber K., Wagner G., & Gyax A., (2018) (5ème édition). *Flora Helvetica*, Haupt, Berne. 1686 pp.
- Lepido (2024). *Lepido : Papillons de Suisse (état 2024)*. URL: <https://lepidoch.ch/>
- LSPN, (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes : espèces, dangers qui les menacent, protection. Volume 1*. Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, Bâle. 512 pp.
- MétéoSuisse (2024). *Publications 2024 : Bulletin climatologiques (hivers, printemps et été 2024) et Bulletin climatologique (mai, juin, juillet, août 2024)*.  
URL : <https://www.meteosuisse.admin.ch/services-et-publications/publications.html#order=date-desc&page=1&pageGroup=publication>

- Monnerat C., Thorens P., Walter T., Gonseth Y., (2007). *Liste rouge des Orthoptères menacés de Suisse*. Office fédéral de l'environnement, Berne et Centre suisse de cartographie de la faune, Neuchâtel. L'environnement pratique 0719, 62 pp.
- OFEV, (2007). *Exploitation des prairies et pâturages secs*. Office Fédéral de l'Environnement, Berne. 8 pp.
- OFEV, (2019). *Liste des espèces et des milieux prioritaires au niveau national*. Espèces et milieux prioritaires pour la conservation en Suisse. Office fédéral de l'environnement, Berne. L'environnement pratique n° 1709, 98 pp.
- OFEV, Info Flora, (2016). *Liste rouge Plantes vasculaires*. Office fédéral de l'environnement & Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, Berne. 180 pp.
- Pellet J., Baudraz M., Favre V., Fumagalli L., Pasche A., Salamin C. & Serex M.-L., (2013). *Les papillons des prairies et pâturages secs de Lavaux*. Entomo Helvetica 6 : 63-75.
- Schreiber K. F., (1977). *Les niveaux thermiques de la Suisse sur base de relevés phénologiques effectués dans les années 1969-1973*. Dpt. Féd. De Justice et Police, Berne. 69 pp.
- Turner, J. R., Gatehouse, C. M., & Corey, C. A. (1987). Does solar energy control organic diversity? Butterflies, moths and the British climate. *Oikos*, 195-205.
- Vogelwarte, (2024). *Les cartes : Papillons diurnes et sauterelles (état 2024)*. URL: <https://www.vogelwarte.ch/modx/fr/projets/habitats/cartes/les-cartes>
- Wermeille, E., Chittaro Y. & Gonseth Y., (2014). *Liste rouge Papillons diurnes et Zygènes*. Espèces menacées en Suisse, état 2012. Office fédéral de l'environnement, Berne, et Centre Suisse de Cartographie de la Faune, Neuchâtel. L'environnement pratique n° 1403, 97 pp.

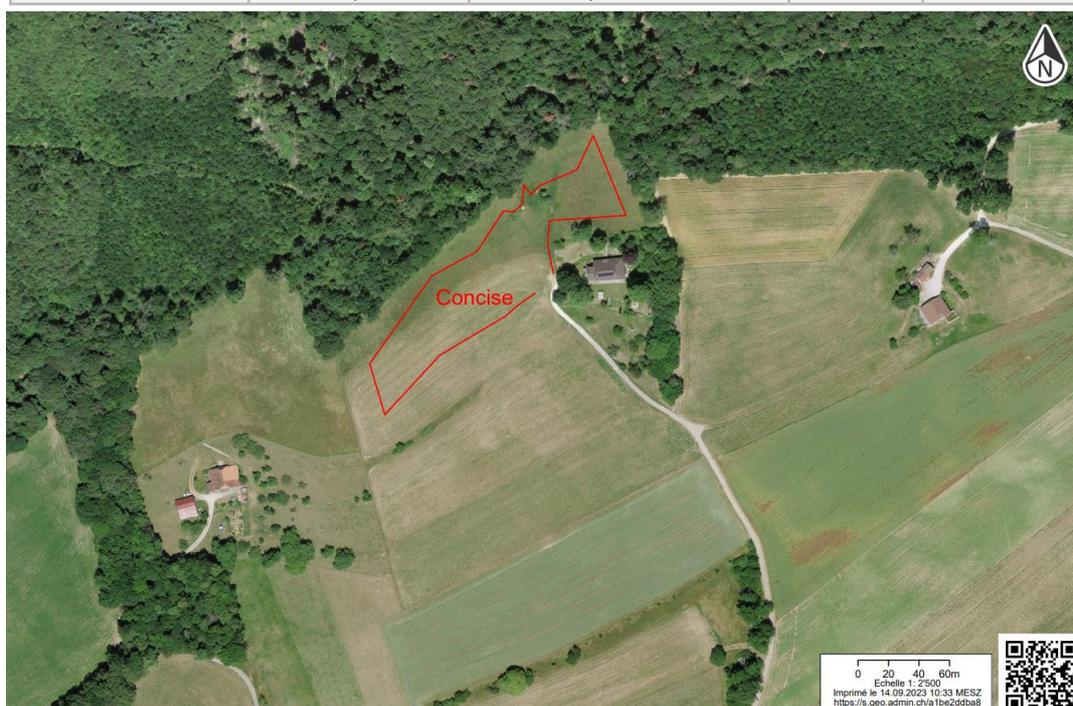
## 9. Annexes

### Annexe 1 : Carte des transects et détail parcelles

Lieu-dit	Nom Parcelle	Commune, Canton	No. Objet,	Altitude [m]	Coordonnées
<b>Bonvillars1</b>	Bonv1	Bonvillars, VD	6313, 109.146	629	2'541'427/1'188'566
<b>Bonvillars2</b>	Bonv2	Bonvillars, VD	6313, 109.118	646	2'541'628/1'188'763



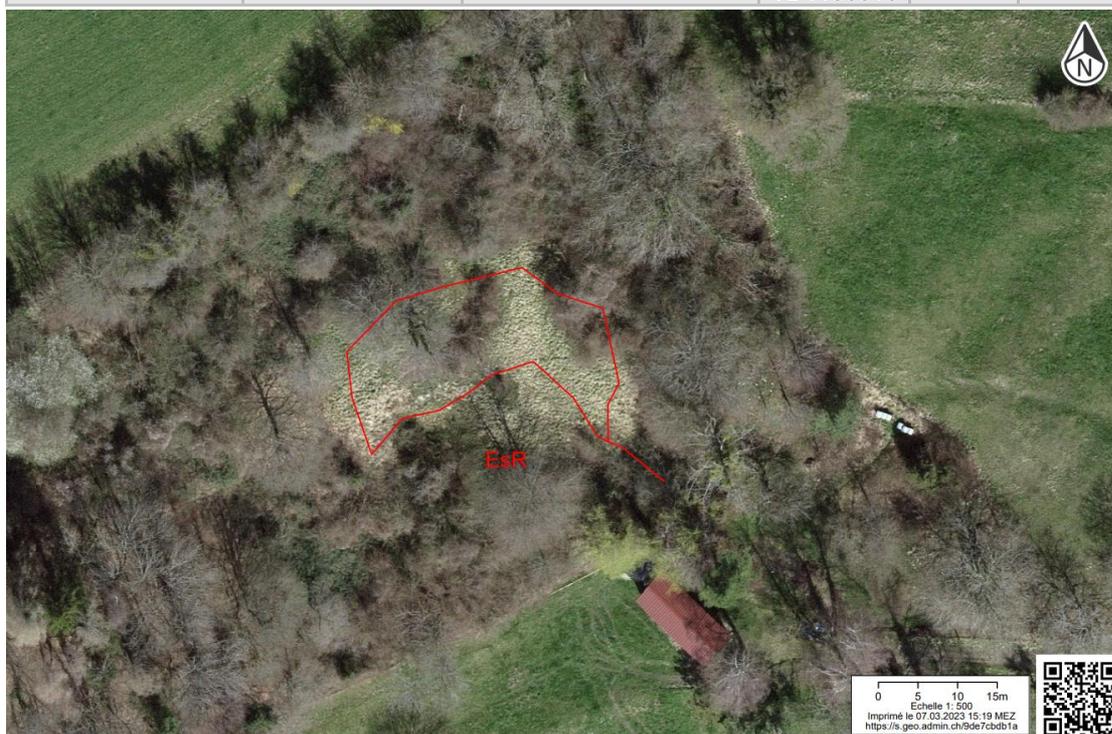
Lieu-dit	Nom Parcelle	Commune, Canton	No. Objet,	Altitude [m]	Coordonnées
<b>Les Prises</b>	CpC	Corcelles-près-Concise, VD	-	594	2'544'019/ 1'190'092



Lieu-dit	Nom Parcelle	Commune, Canton	No. Objet,	Altitude [m]	Coordonnées
<b>Arboretum1</b>	Arb1	Bière, Bois Guyot VD	6591	595	2'516'940 / 1'152'630
<b>Arboretum2</b>	Arb2	Bière, Bois Guyot VD	6476	609	2'517'370 / 1'152'590



Lieu-dit	Nom Parcelle	Commune, Canton	No. Objet,	Altitude [m]	Coordonnées
<b>Les Côtes</b>	EsR	Essertines-sur-Rolle, VD	6427 VD1130510	713	2'513'582/1'148'001



Lieu-dit	Nom Parcelle	Commune, Canton	No. Objet,	Altitude [m]	Coordonnées
<b>Moille Saulaz</b>	CsV	Corsier-sur-Vevey, VD	VD3160046	651	2'557'444 / 1'150'129



Lieu-dit	Nom Parcelle	Commune, Canton	No. Objet,	Altitude [m]	Coordonnées
<b>La Pontie</b>	Oll	Ollon, St Triphon, VD	6242 VD1090006	443	2'564'366 / 1'125'688



## Annexe 2 : Tableaux récapitulatifs des espèces de lépidoptères et orthoptères

Tableaux récapitulatifs de chaque espèce de lépidoptères et orthoptères recensées en 2024 sur les huit parcelles.

Liste des lépidoptères recensés en 2024, avec nombre d'individus recensés et statut Liste Rouge (LR).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Arb1	Arb2	Bonv1	Bonv2	CpC	CsV	EsR	Oll	Tot
<b>Hesperiidae</b>											
<i>Erynnis tages</i>	Point-de-Hongrie	LC	1		1			1			3
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	LC	3	5	1		1	4	1		15
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des sanguisorbes	NT						1			1
<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du dactyle	LC	1				1	3	1		6
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la houque	LC	3	7		3	2	5	5		25
<b>Lycaenidae</b>											
<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail	LC			3		1		3		7
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	LC	1		1			2	1		5
<i>Cyaniris semiargus</i>	Demi-Argus	LC							1		1
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	LC			1	1	2		1		5
<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	LC		1	1				1	1	4
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu céleste	LC	5		1		1			3	10
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré	LC			1						1
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun	LC	7	1	2		2	5	3	14	34
<b>Nymphalidae</b>											
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	LC	2	1			1	1	1		6
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	LC	9	3				3	2		17
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC					1	1	1	1	4
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette	NT	4	9	3	1		2	1		20
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce	LC	1	1	3			2			7
<i>Brintesia circe</i>	Silène	NT	2	1	2	1	6			1	13
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale	NT			4	5					9
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	10	33	17	22	16	1	4		103
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré	LC	2				1				3
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère / Satyre	LC			1	1	5				7
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	39	51	11	9	43	34	14	10	211
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	LC	67	30	27	19	71	63	14	1	292
<i>Melitaea celadussa</i>	Mélitée de Fruhstorfer	LC						4	3		7
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du plantain	VU							1		1
<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée des scabieuses	VU						4			4
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	1	1					2	1	5
<i>Speyeria aglaja</i>	Grand Nacré	LC	1								1
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	1		1			1	1	2	6
<i>Vanessa cardui</i>	Belle Dame	LC	3				1		1	1	6

<b>Papilionidae</b>											
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	NT								1	1
<b>Pieridae</b>											
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC						3			3
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	NT								1	1
<i>Colias crocea</i>	Souci	LC	1	1		1	1		1		5
<i>Colias hyale</i> agg.	Soufré	LC			1						1
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC		3	5	3		2		2	15
<i>Leptidea sinapis</i> agg.	Piérade de la moutarde	-	2				2	8	1	2	15
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du chou	LC	1	4	3	1	6	1	2	3	21
<i>Pieris napi</i>	Piérade du navet	LC			5	1	8		5	14	33
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave	LC	1	3	2	2	5	5	1	8	27
<b>Zygaenidae</b>											
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la coronille	VU						1			1
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène de la filipendule	LC	2	2		1		10			15
<b>Totale</b>			<b>170</b>	<b>157</b>	<b>97</b>	<b>71</b>	<b>177</b>	<b>167</b>	<b>72</b>	<b>66</b>	<b>977</b>

Liste des orthoptères recensés en 2024, avec espèces recensées et statut Liste Rouge (LR).

Espèce	Nom commun	LR 2007	Arb1	Arb2	Bonv1	Bonv2	CpC	CsV	EsR	Oll
<b>Caelifera</b>										
<i>Calliptamus italicus</i>	Criquet italien	VU			X	X				
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	LC	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	LC	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Chorthippus mollis mollis</i>	Criquet des jachères	NT			X	X				
<i>Chorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	LC	X	X			X	X	X	X
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des bromes	VU	X						X	
<i>Euthystira brachyptera</i>	Criquet des genévriers	LC				X	X			
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	LC	X	X	X	X	X	X	X	
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des roseaux	LC	X	X				X		X
<i>Oedipoda caerulescens</i>	Oedipode turquoise	NT			X	X	X			X
<i>Oedipoda germanica</i>	Oedipode rouge	VU			X					
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	NT	X	X				X		X
<i>Stauroderus scalaris</i>	Criquet jacasseur	LC				X				X
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	LC			X	X	X	X	X	
<i>Tetrix</i> sp.	-	-						X		
<i>Tetrix tenuicornis</i>	Tétrix longicorne	LC								X
<b>Ensifera</b>										
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	VU							X	
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	LC	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	LC			X					
<i>Metrioptera bicolor</i>	Decticelle bicolor	VU		X	X	X				
<i>Metrioptera roeselii</i>	Decticelle bariolée	LC	X		X	X	X	X	X	
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	LC			X	X	X	X		
<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie	LC			X					

<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéoptère commun	VU	X	X	X	X		X	X	X
<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéoptère méridional	LC						X		X
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée	LC	X				X	X	X	X
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	NT	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	NT	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Tettigonia cantans</i>	Sauterelle cymbalière	LC						X		
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte	LC		X	X			X	X	X